



Restitution des enquêtes sociologiques sur les familles protestantes évangéliques



**- Ce dossier ne peut pas être diffusé
sans l'accord direct de la FNAFP -**

Crédits photos

Photo by [Andrae Ricketts](#) on [Unsplash](#)

Photo by [Jessica Felicio](#) on [Unsplash](#)

Photo by [Kate Hliznitsova](#) on [Unsplash](#)

Photo by [Nathan Dumlao](#) on [Unsplash](#)

Imprimé par IMEAF

© 2022 Fédération des associations Familiales Protestantes



Ensemble, les familles issues de la Réforme sont bien plus fortes !

afp-federation.org - enqueteafp.fr

Restitution des enquêtes sociologiques sur les familles protestantes évangéliques





SOMMAIRE

Introduction	5
Rapport des résultats de l'enquête quantitative 2021 à télécharger	6
Faire famille aujourd'hui : ce qu'en disent des protestants évangéliques Synthèse de Séverine Mathieu <i>Sociologue, Directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études, PSL, titulaire de la chaire « Sociologie des religions et de l'éthique »</i>	9
Les Églises, un lieu de vie sociale parmi d'autres Analyse de Frédéric de Coninck <i>Sociologue, ancien chercheur et enseignant à l'école des Ponts et Chaussées</i>	15
Des évangéliques en tensions fortes avec la société globale Analyse de Jean-Paul Willaime <i>Sociologue, Directeur d'études émérite à l'EPHE (Université PSL). Membre et ancien directeur du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (EPHE-CNRS)</i>	27
Lecture des résultats par le CPDH	41
Enquête auprès des jeunes de 15 à 29 ans : principaux enseignements Synthèse de l'enquête IFOP 2012	47

Ce dossier est le regroupement de plusieurs analyses sociologiques de deux enquêtes menées par la FNAFP en 2021. Nous avons voulu, par ce moyen, donner la parole aux familles issues des milieux protestants évangéliques. Ce que vous lirez est à considérer comme du matériau brut nécessitant un travail de synthèse et de recoupement entre différentes sources. Néanmoins nous y voyons déjà apparaître des éléments communs dont le plus manifeste est celui de la tension présente au sein des familles.

La conclusion du document de synthèse de Séverine Mathieu indique que : « Les évangéliques rencontrés sont traversés par des tensions, entre positions de principe et vécu de la famille. Ils s'inscrivent ainsi dans la société contemporaine, dont ils sont également actrices et acteurs. » Ce qui s'accorde avec la conclusion de l'analyse de l'enquête quantitative faite par Frédéric de Coninck : « Assurément, pour les chrétiens qui ont répondu à l'enquête, l'Église joue un rôle majeur dans leur vie. Elle est en miroir, en écho ou en tension avec ce qui se vit hors de l'Église. C'est ce qui se dessine au travers de cette enquête. » Ajoutons à cela la lecture du CPDH qui parle de paradoxe lucide et de tension.

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont investis, chacun à sa mesure, dans ce projet d'enquête. Mais nous voulons, en particulier, honorer la mémoire d'Éric Lemaître, pasteur et sociologue qui nous a quittés prématurément. Il nous a permis d'avoir une méthodologie et un outil technologique adaptés pour mener à bien notre enquête quantitative.

Nous vous souhaitons une bonne réflexion dans la lecture de ce dossier qui sera enrichi au fur et à mesure par de nouvelles analyses et retours de ceux et celles qui s'en saisiront.

Françoise Caron, Présidente de la FNAFP

Rodolphe Oberbek, Coordinateur du projet



Rapport des résultats de l'enquête quantitative A télécharger



<https://cutt.ly/fDmOVql>





Les familles protestantes évangéliques restent fermement attachées au respect de la vie dès sa conception.

Les familles protestantes évangéliques sont animées par l'espérance concernant l'avenir de leur enfant.





Les familles protestantes évangéliques manifestent un fort engagement bénévole

Les AFP sont investies dans le champ de l'éducation. Nous soutenons les parents dans la liberté de choix du mode d'instruction de leurs enfants. Si majoritairement les enfants des familles protestantes évangéliques sont dans des écoles publiques ou sous contrat, une nette progression du choix d'une école privée protestante hors contrat se traduit par un réseau aujourd'hui d'une quarantaine d'établissements rattachés au réseau Mathurin Cordier dont une vingtaine membres de la fédération des associations familiales protestantes..





Synthèse de l'enquête qualitative Séverine Mathieu

Faire famille aujourd'hui
Ce qu'en disent des protestants évangéliques

Les évangéliques rencontrés sont traversés par des tensions, entre positions de principe et vécu de la famille. Ils s'inscrivent ainsi dans la société contemporaine, dont ils sont également actrices et acteurs.

Séverine Mathieu

Une enquête qualitative

En janvier 2021, par l'intermédiaire d'une collègue de l'École pratique des hautes études (EPHE) où je suis enseignante-chercheuse, un contact a été établi avec les AFP qui désiraient alors réaliser une enquête sur les familles adhérentes et proches de l'association afin de mieux cerner ce que sont ces familles et quelles sont leurs attentes.

Entretiens biographiques : cerner quelles sont les représentations de la famille que se font les personnes rencontrées.

Une question de départ : « Selon vous, qu'est-ce qu'une famille ? ». L'entretien est ponctué de relances, qui visent par exemple à cerner comment les personnes interrogées se positionnent sur des faits familiaux tels que le mariage, le divorce, le choix du célibat, le désir ou le non-désir d'enfant. M'intéressant aux questions de bioéthique, j'ai souhaité également recueillir leur ressenti sur des questions telles que la contraception l'avortement, la PMA (Procréation médicalement assistée), l'homoparentalité, l'homosexualité, la révision de la loi de bioéthique, notamment l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules. En quelque sorte, il s'agit de voir comment les adhérents et sympathisants des AFP vivent leur famille et comment ils se représentent ce que faire famille aujourd'hui signifie, et ce faisant, sur quelles expériences et références ils s'appuient.

Les résultats ne veulent pas être représentatifs de la population étudiée, il s'agit bien de cerner les représentations de la famille contemporaine au sein de l'échantillon rencontré.

L'enquête quantitative a fourni des éléments concernant ces représentations de la famille, l'enquête qualitative parvient sur les thèmes abordés aux mêmes conclusions. Elle permet d'affiner les résultats en montrant les ressorts invoqués par les personnes rencontrées sur tel ou tel point.

L'échantillon

Ce sont finalement 35 familles qui se sont portées volontaires pour participer à l'enquête. Leurs coordonnées m'ont été transmises. Le choix a été fait de contacter l'ensemble des personnes qui avaient accepté le principe de l'entretien. Les familles étaient représentées par une personne ou lorsqu'il s'agissait de couples, dans certains cas par les deux personnes.

Sur les 35 familles sollicitées, 32 ont finalement accepté l'entretien. Ce sont ainsi 32 entretiens représentant 43 personnes, 18 femmes et 25 hommes, qui ont été réalisés (dans l'enquête quantitative, 53 % des répondants sont des hommes et 47 % des femmes), 21 avec des personnes seules et 11 avec des couples. Les personnes sont âgées de 24 à 84 ans. Pour ce qui concerne leurs professions, elles sont issues dans leur majorité des « classes moyennes ». Certains pourtant appartiennent aux « classes supérieures » (médecin, avocat, ...). Parmi les 43 personnes, 12 ont arrêté l'école en 3ème, 8 ont le niveau bac et 23 ont fait des études supérieures, dont certains en formation continue. On a donc affaire à une population qui n'est pas totalement homogène du point de vue des caractéristiques sociodémographiques. Concernant leur statut matrimonial, 35 personnes sont mariées dont 3 sont remariées après un divorce, 4 sont célibataires dont une à la suite d'une séparation, 3 sont divorcées ou séparées et l'une est veuve. Ces proportions rejoignent les données de l'enquête quantitative, où 80 % des personnes sont mariées, 10 % célibataires, 7% divorcées ou séparées. Ces chiffres diffèrent de ceux en cours dans la population française puisqu'aujourd'hui, puisque 45 % des mariages se terminent par un divorce.

Ce sont 84 enfants qui composent les 32 familles rencontrées. 1 et 6 enfants selon les familles, avec 4 familles recomposées (enfants issus d'une précédente union). Ces enfants sont parfois eux-mêmes parents. Mêmes proportions que dans l'enquête quantitative, où 85 % des répondants ont des enfants et pour 93 % d'entre eux, ces enfants sont issus d'une seule et même union.

À propos de leur appartenance religieuse, si les personnes rencontrées sont donc toutes protestants évangéliques, sauf une qui se définit comme protestante réformée, leur famille d'origine ne l'était pas nécessairement.

Se représenter la famille pour des protestants évangéliques

1. Une famille « traditionnelle »

Les personnes rencontrées renvoient à la représentation de ce qu'il est convenu d'appeler une famille « traditionnelle », c'est-à-dire un foyer composé de parents et de leurs enfants biologiques, nés dans le cadre d'un mariage hétérosexuel. Spontanément, et sans aucune exception, c'est la première réponse apportée.

2. Une représentation qui exclut les familles homoparentales

Difficile de faire place par exemple aux familles homoparentales, tout en reconnaissant qu'elles existent. Il convient de relever que rares sont ceux qui, dans leur entourage, connaissent de telles familles, a fortiori chez les plus âgés.

3. Mais ne nie pas l'existence de ces familles

Depuis le « mariage pour tous » : sinon reconnaissance du moins tolérance à l'égard des familles homoparentales. Elles ne représentent en tout cas pas, pour la majorité des personnes rencontrées, un enjeu politique alors que l'ouverture du mariage aux couples homosexuels avait pu l'être.

4. Contraception et avortement

La plupart des personnes, interrogées sur la contraception, disent y avoir eu recours, même parmi les plus âgés.

C'est précisément cette régulation des naissances par la contraception qui est à l'appui de l'opposition massive à l'avortement.

L'opposition est unanime sur l'avortement, avec quelques réserves notoires chez certains en cas de viol ou de danger pour la mère. Ces positions confirment les résultats de l'enquête quantitative selon laquelle 92 % des personnes interrogées sont défavorables à des modifications de la loi sur l'avortement dans un sens moins restrictif. Mais la loi n'est pas rejetée.

5. Des difficultés à faire place aux nouvelles formes familiales : l'exemple de l'homoparentalité

L'existence des familles homoparentales est reconnue. Certaines personnes, même si elles sont rares, en côtoient dans diverses instances de socialisation, au travail, au travers de la scolarité de leurs enfants ou dans des activités associatives.

Tolérance mais réticence à l'ouverture de la Procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes seules et aux couples de femmes, en particulier d'ailleurs pour ces dernières.

Derrière cette opposition, la représentation d'une famille dite « traditionnelle », qui obéirait à des « lois naturelles », et serait donc le fruit d'une union hétérosexuelle.

Cette opposition à l'élargissement de l'accès à la PMA se fonde également sur une réprobation de l'homosexualité, forte chez la quasi-totalité des personnes rencontrées, à de très rares exceptions.

Cette réprobation se dit en référence aux Écritures. Elle n'empêche pas, par ailleurs, dans certains cas, de faire montre d'une certaine tolérance à l'égard des personnes homosexuelles.

Vivre en famille

La famille que se représentent les personnes rencontrées : une famille modelée par des normes hétérosexuées et correspond, selon elles, au modèle biblique auquel elles adhèrent.

Pour autant, cette famille se vit également dans le contexte de notre société contemporaine sécularisée. L'un de leur souci est d'articuler cette vision de la famille et leur pratique de la famille, dans un univers où les personnes, parents et enfants, circulent dans différents espaces de socialisation.

Les familles évangéliques sont-elles finalement des familles presque comme les autres. Comment alors vivent-ils au quotidien leur famille ? Comment s'articulent au sein de leur foyer cet idéal d'une famille biblique et la réalité de notre société contemporaine ?

Parmi les personnes rencontrées, celles qui vivent en couple sont toutes mariées, seules trois sont divorcées et deux sont remariées à la suite d'un divorce.

D'une part, une homogénéité des familles rencontrées dans leur forme.

D'autre part, elles ne sont pas représentatives de l'ensemble des familles françaises, étant proches d'un modèle qualifié de « traditionnel ».

Pour autant, les discours des personnes permettent de mettre parfois en évidence des ajustements entre des positions assez tranchées en matière de représentation de la famille et des attitudes qui peuvent les tempérer, par exemple par rapport au divorce.

1. Égaux mais différents : rôle paternel, rôle maternel

Cette répartition des tâches renvoie une division sexuée des rôles. Mais une certaine souplesse dans cette répartition.

Intégration, a fortiori dans les plus jeunes générations, le souci de l'égalité dans le partage des tâches aux enfants.

Toutes et tous insistent sur le fait que le père et la mère sont complémentaires.

2. Vivre sa foi en famille : une dimension importante

Ce vécu de la foi en famille est d'ailleurs une des caractéristiques essentielles de mon échantillon.

Les personnes font famille par leur foi. Ils sont nombreux à raconter qu'ils prennent des moments ensemble en famille pour prier, lire la Bible, remercier Dieu.

Tous les enfants des personnes rencontrées, une fois devenus adultes, ne restent pas forcément au sein de l'église de leurs parents, même si la majorité semble emprunter le même chemin.

Si ces derniers le regrettent, ils l'admettent cependant, mettant ici au centre de leur argumentaire la liberté de chacun.

3. Transmettre

Faire famille, c'est aussi bien évidemment transmettre.

Quel est le contenu de cette transmission pour les personnes rencontrées ?

Certains parents donnent à leurs enfants des prénoms bibliques, soucieux de les inscrire dans une lignée évangélique.

Au centre de leur souci de transmission, la question de la foi, même si on l'a dit, certains des enfants des personnes rencontrées abandonnent la pratique une fois devenus adultes.

Cette transmission, c'est celle aussi d'un souci d'être présent au monde au quotidien et d'être dans l'entraide.

Conclusion

Une première synthèse qui doit permettre de poursuivre l'analyse.

Un des premiers points saillants des entretiens : une homogénéité de la représentation de la famille.

Il existe en quelque sorte une famille évangélique, autour de référents partagés à propos de la représentation de la famille.

Pour mes interlocuteurs et interlocutrices, la famille est une famille hétérosexuelle, avec des enfants issus du mariage (de façon biologique ou par adoption). Ils restent en cela marqués par leur lecture de la Bible et le souci qu'ils ont d'accorder leur foi et leur pratique religieuse à leurs actes.

Malgré tout, l'enquête qualitative permet d'affiner ces positions et met en évidence des nuances, qui sont fondées également sur la foi et la pratique des personnes et là encore en référence aux préceptes bibliques.

Les évangéliques rencontrés sont traversés par des tensions, entre positions de principe et vécu de la famille. Ils s'inscrivent ainsi dans la société contemporaine, dont ils sont également actrices et acteurs.



Analyse de Frédéric de Coninck

Les Églises, un lieu de vie sociale parmi d'autres

Assurément, pour les chrétiens qui ont répondu à l'enquête, l'Eglise joue un rôle majeur dans leur vie. Elle est en miroir, en écho ou en tension avec ce qui se vit hors de l'Eglise. C'est ce qui se dessine au travers de cette enquête.

Frédéric de Coninck

La Fédération Nationale des Associations Familiales Protestantes a organisé, en 2021, une enquête par questionnaire auprès de personnes liées à des églises protestantes et/ou évangéliques. 636 personnes ont répondu au questionnaire, en ligne. Les pages qui suivent présentent une analyse des réponses.

1. Un échantillon qui représente une partie de la population protestante, proche du noyau de base des églises

Avant de donner quelques coups de projecteur sur les résultats de cette enquête, il faut déjà se faire une idée de l'échantillon constitué par les répondants. De ce point de vue, les simples « tris à plat » (la répartition des réponses, question par question) font ressortir une série de constats assez convergents. Tous indiquent que la population qui a répondu correspond à un noyau très engagé, proche, sans doute, des conseils d'église.

La forte intégration dans le fonctionnement des églises

Quand on lit, par exemple, que 91 % des répondants ont au moins un contact par semaine avec leur église, il faut se dire que l'on a touché, pour l'essentiel, que le premier cercle, dans ces églises. Qui a fréquenté une église sait que beaucoup de personnes ne viennent pas tous les dimanches et qu'elles n'ont pas d'autre contact avec l'église que le culte. Et ceux qui sont simplement sympathisants et qui viennent de temps en temps sont, probablement, complètement hors champ.

Un autre chiffre qui doit attirer l'attention est le nombre de personnes qui se déclarent salariés d'une association (1901 ou 1905) protestante ou évangélique : 24 % ; ce qui est énorme ! Cela signifie que les pasteurs et autres salariés de ces associations ont été des relais pour faire passer l'enquête et qu'ils ont répondu en premier lieu à l'enquête (ce qui les honore !) et que chacun d'eux a ensuite, en moyenne, convaincu trois autres personnes de répondre. Trois, ce n'est pas beaucoup, et cela renforce ma conviction que ce sont des personnes bien intégrées qui ont répondu.

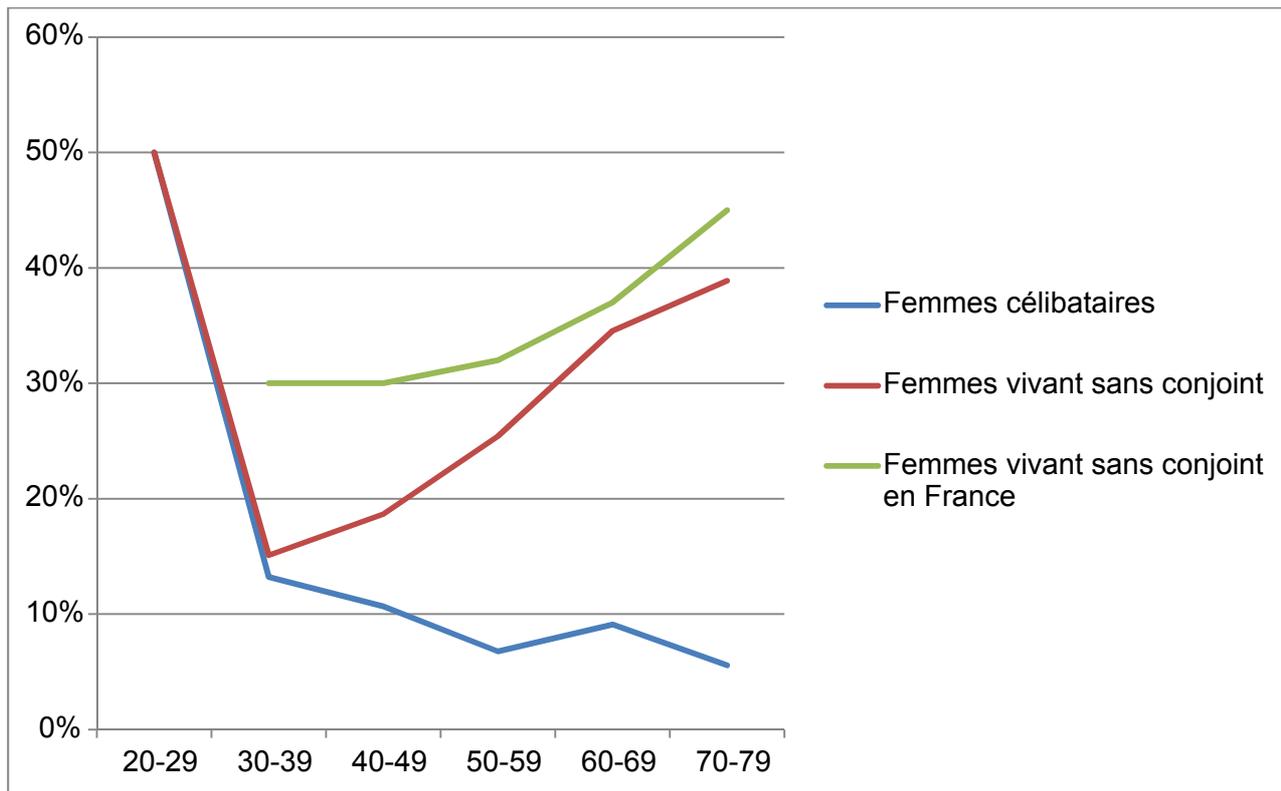
La forte intégration sociale

D'autres facteurs indirects montrent que l'on est dans un milieu socialement très intégré : le taux de chômage (rapporté aux actifs : ceux qui travaillent et ceux qui cherchent un travail) est de 4 %, ce qui est très faible.

Ensuite, le nombre de personnes divorcées, séparées ou vivant en couple hors mariage (7 % au total) est très, très bas. Même si, dans certaines églises, vivre hors mariage est une cause de mise à l'écart. Mais même le taux de célibat est bas.

Chez les femmes qui ont répondu à l'enquête, le célibat devient rare après 30 ans, comme le montre le graphique ci-dessous. Il peut sembler logique que des femmes célibataires ne se soient pas senties concernées par une enquête sur la famille. Mais cela souligne que les répondants sont, en général, fortement intégrés tant dans leur église que dans leur travail et dans une vie de couple marié. Après 30 ans on a un taux de célibat des femmes inférieur à 10%. Le taux de femmes vivant seules à cet âge-là, en France, est supérieur à 30%. Jusqu'à 50 ans (au moins), la prégnance de la vie de famille, dans l'enquête, est forte. A partir de 50 ans la situation est plus contrastée, avec un poids des séparations et des divorces qui devient visible.

Situation des femmes dans l'enquête en comparaison de la situation moyenne en France



En résumé, il ne faut pas se dire que l'on a une photographie des familles protestantes en général, dans toute leur diversité.

2. Ce que l'enquête peut révéler : l'entrecroisement des différents domaines de la vie sociale

Il faut donc se méfier des tris à plats qui donnent une représentation de l'échantillon, mais pas forcément de la population de référence. En revanche, même avec un échantillon en partie biaisé, les tris croisés (la comparaison des réponses à deux questions différentes) sont intéressants, comme c'est souvent le cas avec ce genre d'enquête.

La présente enquête permet, en fait, de comparer la manière dont les personnes s'insèrent dans leur vie de famille, dans leur vie d'église, dans leur vie associative, dans leur vie professionnelle et dans leur vie politique. C'est ce que l'on appelle la socialisation. Comment ces différentes socialisations s'entrecroisent-elles ? Comment retentissent-elles les unes sur les autres ? Il y a forcément des influences croisées : le type de relations que l'on construit dans une sphère donnée a une influence sur ce qui se vit dans les autres sphères. De ce point de vue, il faut se dire que la vie d'église est une vie sociale comme une autre : elle pèse (que ce soit positivement ou négativement) sur la manière dont le reste de la vie sociale se construit et elle est traversée par ce qui se vit dans le reste de la vie sociale.

Je vais en donner un premier exemple.

Quelque chose a attiré mon attention : il est surprenant que, pour une enquête sur la famille, il y ait plus d'hommes que de femmes qui aient répondu (53 % contre 47 %). D'une part, dans les églises, il y a plus de femmes que d'hommes et, d'autre part, les thèmes de la

famille intéressent plus les femmes que les hommes. Cela veut donc dire qu'un certain nombre de femmes ne se sont pas senties légitimes pour répondre. Et cela dit quelque chose sur le poids de leur parole dans l'espace de la vie d'église.

Comment, alors, typifier les vies d'églises ? En observant les réponses à une série de questions, je me suis rendu compte qu'il y avait une typologie pertinente, par rapport à la manière dont les répondants définissaient leur appartenance ecclésiastique (puisqu'ils pouvaient cocher plusieurs cases). Certains cochent la case « pentecôtiste » et c'est assez clivant en soi, quelles que soient les autres cases éventuellement cochées. D'autres se définissent comme « évangéliques » sans cocher d'autre case : cela fait aussi une catégorie homogène. Il reste deux catégories que l'on est parfois obligé de fusionner, car leurs effectifs sont moins nombreux : ceux qui se définissent comme « protestants », et ceux qui se définissent comme « protestants-évangéliques ».

Voilà, rapprochons maintenant ces deux questions : le poids public de la parole des femmes, d'une part, et leur communauté d'appartenance, d'autre part. On voit, dans le tableau ci-dessous, que la place accordée aux femmes parmi les salariés d'associations protestantes ou évangéliques, retentit sur la présence des femmes parmi les répondants¹.

Appartenance du répondant	Protestant ou protestant évangélique	Évangélique	Pentecôtiste
Part des femmes parmi les salariés des associations protestantes ou évangéliques	28 %	25 %	10 %
Part des femmes parmi les répondants	53 %	47 %	40 %

On voit bien que la légitimité des femmes à représenter les institutions religieuses retentit sur leur disposition à répondre à l'enquête ; ou encore, que le rôle public accordé aux femmes dans chaque type d'église se reproduit au sein des foyers. L'homme répond plus facilement au nom du foyer dans les églises où les femmes ont peu d'accès à la parole publique. Il y a donc un lien entre ecclésiologie (socialisation religieuse) et régulation des relations familiales (socialisation familiale).

3. Les enfants : point de rencontre entre la famille et la société globale

Voyons ce qu'il en est, à présent, des enfants et de l'interaction qu'ils provoquent et révèlent entre socialisation familiale et ancrage dans la société globale.

Dès que les enfants vont à l'école, ils soulèvent, de fait, la question des rapports entre vie familiale et vie dans la société globale : les rapports entre élèves, à l'école, ne sont pas forcément en ligne avec ce qui se prévaut dans la famille ou dans l'église. Par ailleurs, l'école prépare à une insertion dans la société et dans le monde du travail et, suivant la position que l'on occupe, soi-même, dans la société et dans le monde du travail, on se sent plus ou moins à l'aise avec ce que fait l'école.

L'appartenance politique se trouve être un bon indicateur de la manière dont on se positionne dans la société. Elle l'est même en creux, car les personnes qui ne déclarent

¹ On pourrait se demander d'ailleurs, vu le nombre de salariés des associations protestantes et évangéliques qui ont répondu, si l'écart ne se résumerait pas à cette moindre place des femmes parmi les salariés de ces associations, mais il n'en n'est rien : même en se limitant aux personnes non salariées de ces associations on observe une sous-représentation des femmes d'autant plus importante qu'elles sont moins visibles dans lesdites associations.

aucune appartenance partisane ont plus de mal que les autres à gérer les évolutions sociales et à interagir avec les institutions scolaires. Les personnes qui ne déclarent aucune appartenance politique sont, en effet, celles qui sont le plus inquiètes pour l'avenir de leurs enfants et qui ont les rapports les plus difficiles à l'école. Nous reproduisons ci-dessous la part de ceux qui se disent confiants ou très confiants pour l'avenir de leurs enfants et de ceux qui disent qu'ils ont des rapports avec l'école (publique ou privée) très faciles (sachant qu'il y a énormément de réponses « plutôt faciles »).

	Confiant ou très confiant pour l'avenir de mes enfants	Rapports avec l'école très faciles
Avec proximité politique affichée	68 %	27 %
Sans proximité politique affichée	57 %	21 %

On voit qu'avoir du mal à se situer par rapport à l'offre politique existante est le signe que l'on voit mal où la société va en général et que le rapport avec l'école est plus compliqué.

Le vote des répondants, quand il est indiqué, est fortement marqué à droite (plus fortement que la moyenne des français dont le vote est, également, majoritairement à droite) ce qui est connu en sociologie religieuse et politique. On en reparlera. Pour l'heure on notera que le vote à droite est souvent un vote de défiance à l'égard de l'état qui « intervient trop » dans la vie quotidienne.

Il n'est donc pas étonnant que ceux qui se disent sans affiliation politique précise amplifient les caractéristiques de ceux qui se déclarent de droite ou (rarement) d'extrême droite. Voilà ce que donne le tableau précédent parmi ceux qui affichent une proximité politique.

Proximité affichée	Confiant ou très confiant pour l'avenir de mes enfants	Rapports avec l'école très faciles
Gauche ou écologiste	71 %	32 %
Centre	76 %	30 %
Droite ou extrême droite	63 %	23 %

On voit que ce n'est pas tellement l'option politique pour la gauche ou pour le centre qui est déterminante : dans les deux cas on pense qu'une gestion globale de la société a un sens (statistiquement les écarts ne sont pas significatifs²). Ce qui est déterminant est l'opposition entre une vision plutôt méfiante à l'égard de la société (et donc, politiquement, plutôt individualiste) et une vision plutôt confiante à l'égard de la société. Cette fois-ci les écarts sont significatifs au seuil de 1 %.³ Au reste, le vote à droite est associé à un recours légèrement plus important à l'école privée.

² Il est difficile d'expliquer ce point technique. Il existe un test, dit test du Khi2, qui permet de savoir si l'écart observé est très improbable (dans ce cas on considère que l'écart est significatif) ou pas si improbable que cela (dans ce cas on considère que l'écart n'est pas significatif). Dans le cas présent, l'écart observé entre les répondants de gauche et les répondants du centre pourrait apparaître dans 40 % des cas si on tirait complètement au hasard. L'écart n'est donc pas significatif. C'est lié, entre autres, au petit nombre de personnes se déclarant de gauche ou écologistes.

³ Cela veut dire que l'écart observé ne se présenterait que dans 1 % des cas si on tirait au hasard dans une population homogène. C'est très improbable donc significatif. Cela provient du fait que, par rapport au cas précédent, les effectifs sont plus nombreux et l'écart plus important.

Donc, d'un bout à l'autre du spectre, l'écart entre les électeurs centristes (en général les plus sensibles aux politiques techniques et pragmatiques) et ceux qui sont un peu perdus dans l'offre politique est énorme : 76 % de plutôt confiants d'un côté, contre seulement 57 % de l'autre.

On peut se demander si cela correspond à un type d'église particulier. La réponse est non (les écarts sont faibles et non significatifs). C'est un mode de socialisation qui déborde la vie d'église qui entre en jeu.

4. Travail et bénévolat : la socialisation professionnelle et associative

Les réponses à la question : « Êtes-vous engagé(e) bénévolement ? (dans une association, à l'école, dans un quartier, en politique...) » illustrent à merveille un ressort qui a été observé dans d'autres enquêtes sociologiques : les contacts engendrent les contacts et l'isolement engendre l'isolement. Ou, si l'on préfère : la socialisation dans un domaine, favorise la socialisation dans un autre.

On a l'habitude de penser, à l'inverse de ce que je viens d'écrire, que les personnes s'engagent dans des activités bénévoles en fonction du temps disponible qu'il leur reste. Cela peut être une limite, dans certains cas, on le verra, mais la logique dominante est autre : ceux qui se consacrent à une activité bénévole sont plutôt plus occupés que les autres. L'investissement dans une activité sociale encourage, en fait, à s'investir dans une autre. On peut prendre quelques exemples pour illustrer ce que je dis : une personne qui a des enfants d'âge scolaire doit passer du temps à s'en occuper, mais elle sera aussi plus facilement engagée dans une association de parents d'élèves ; une personne engagée professionnellement se sentira plus compétente pour proposer ses services dans une association et elle verra mieux où elle peut être utile ; etc.

Pour préciser ce que nous affirmons, regardons ce qu'il en est de l'engagement bénévole par rapport à un certain nombre de caractéristiques des personnes. (*voir tableau page suivante*)

Ce que nous venons de dire explique un certain nombre de résultats paradoxaux : les personnes qui ont un travail rémunéré ont plus d'engagements bénévoles que les étudiants ou les personnes au foyer et ni plus ni moins que les retraités. Ceux qui ont des enfants ont plus d'engagements bénévoles que ceux qui n'en ont pas. Le fait d'effectuer des heures supplémentaires, ou de considérer que son travail empiète sur sa vie professionnelle ne diminue pas l'engagement bénévole. Les personnes qui ne mentionnent aucune difficulté liée à leur travail sont, d'ailleurs, plutôt moins engagées bénévolement que les autres.

Les différences liées à l'âge des répondants, de même que le faible score des étudiants, suggère, d'ailleurs, que c'est au fil de la vie que l'on construit ses engagements associatifs.

La question de la disponibilité apparaît, mais en deuxième rideau seulement. Par exemple, les personnes qui ont eu des enfants, mais dont les enfants ont quitté le domicile sont un peu plus engagées que celles qui ont toujours des enfants chez elles. Le deuxième enfant semble provoquer des tensions particulières⁴. Les difficultés dans le travail pèsent quand même lorsque le travail met en souffrance ou lorsque deux items s'accumulent⁵.

On peut d'ailleurs prendre la question dans l'autre sens et regarder les motifs qu'invoquent ceux qui n'ont pas d'engagement bénévole pour justifier leur non-engagement. Parmi ceux

⁴ Le fait que l'engagement remonte, au troisième enfant, laisse entendre que les couples qui vont au-delà du deuxième enfant rentrent dans une organisation spécifique. Mais les effectifs sont trop faibles pour que l'on puisse approfondir.

⁵ Là aussi la remontée de l'engagement lorsque les items de difficultés se multiplient est difficile à interpréter du fait des faibles effectifs en jeu.

qui ont un travail c'est le manque de temps qui domine. Parmi ceux qui n'ont pas de travail, c'est plutôt l'ensemble des items : « je ne pense pas avoir les compétences », « je ne sais pas à qui m'adresser », ou « autre » (c'est-à-dire : je ne sais pas trop).

Il y a donc bien un apprentissage des relations sociales qui se construit au fil de la vie, des compétences que l'on construit, des rencontres que l'on fait, de la compréhension des ressorts de la vie sociale. Cet engagement peut être limité, à certains moments, par un manque de temps, mais, pour l'essentiel il fonctionne au cumul : l'engagement appelle l'engagement.

	% D'engagement bénévole
Statut par rapport au travail	
Étudiant	43 %
Personne au foyer	58 %
Retraité	65 %
Au travail	64 %
Age	
20-29 ans	53 %
30-39 ans	58 %
40-49 ans	64 %
50-59 ans	66 %
60-69 ans	67 %
70-80 ans	68 %
Présence ou non d'enfants	
Je n'ai pas d'enfants	57 %
J'ai des enfants	64 %
J'ai des enfants mais ils ne sont plus à mon domicile	71 %
J'ai un enfant à mon domicile	61 %
J'ai deux enfants à mon domicile	56 %
J'ai trois enfants ou plus à mon domicile	69 %
Difficultés liées au travail (pour ceux qui ont un travail rémunéré)	(Moyenne 64 %)
Mon travail empiète sur ma vie personnelle	65 %
J'effectue régulièrement des heures supplémentaires	69 %
Mention d'une difficulté psychologique liée au travail	60 %
Aucun item de difficulté mentionné	60 %
1 item	69 %
2 items	55 %
3 items et plus	73 %
Sexe	
Hommes	64 %
Femmes	61 %
Affiliation politique	
Non réponse	60 %
Gauche écologiste	70 %
Centre	66 %
Droite	66%
Extrême droite	24 %

Et, une fois encore, on trouve en retrait les personnes qui ont du mal à définir leur positionnement politique⁶ (l'écart est faiblement significatif, au seuil de 11 %) et, nouveauté ici, les personnes qui affichent leur sympathie pour l'extrême droite qui sont peu nombreuses, mais qui se tiennent massivement à l'écart du bénévolat.

Précisons que nous n'avons mentionné, dans ce paragraphe, que les variables qui avaient un effet sur l'engagement. Nous avons testé d'autres variables qui se sont révélées sans effet.

5. Les questions de bioéthique : socialisation religieuse et socialisation politique

Les répondants (en tout cas ceux qui expriment un positionnement politique) sont un peu plus marqués à droite que la moyenne des français.

8 % déclarent voter pour la gauche ou l'extrême gauche, 11,5 % pour les écologistes, 28,5 % votent pour le centre et 52 % pour la droite ou l'extrême-droite. Les votes d'extrême-droite sont faibles par rapport à la moyenne française (de l'ordre de 5 % avec les incertitudes liées aux effectifs concernés). A titre de comparaison, dans le baromètre IFOP de juillet 2021, 15,5 % des français se positionnaient à gauche (parmi ceux qui se positionnaient), 38 % au centre et 46,5 % à droite.

Suivant la manière dont on ventile, dans notre enquête, le vote écologiste (qui est en partie un électorat centriste) on aura une vision variable de la frontière entre la gauche et le centre. Mais il n'en reste pas moins que les répondants votent plus à droite que la moyenne des français. Lors des enquêtes sur le vote des chrétiens, en France, ceux-ci expriment souvent qu'ils se déterminent en fonction des questions de bioéthique.

Il est donc intéressant d'observer, en parallèle, comment se construit le positionnement par rapport aux questions de bioéthique, d'une part, et comment se construit le positionnement politique, d'autre part.

Pour les questions de bioéthique j'ai retenu les réponses aux quatre questions :

Quelle est votre position concernant les sujets de bioéthique suivants :

- L'accès à la PMA pour toutes les femmes
- L'évolution des lois favorisant l'avortement
- La liberté d'accès à l'euthanasie
- L'accès libre à la GPA

J'ai laissé de côté la question sur l'intelligence artificielle qui me semble obéir à d'autres ressorts (et dont, d'ailleurs, à l'expérience, il s'avère que les réponses obéissent à d'autres logiques).

J'ai ensuite créé un score de 0 pour la réponse : Très défavorable ; 1 : Plutôt défavorable ; 2 Indifférent ; 3 Plutôt favorable ; 4 Très favorable. Et j'ai calculé le score moyen pour l'ensemble des quatre réponses. Il faut dire que, dans l'ensemble, les répondants sont massivement défavorables aux évolutions mentionnées. La moyenne d'une catégorie ne dépasse jamais le score moyen de 1 qui équivaut à « plutôt défavorable ».

Il y a quand même des nuances parmi les répondants.

⁶ On pourrait se demander si ce manque d'affiliation ne redouble pas l'effet de l'âge : les jeunes se tenant plus en retrait de la vie politique que leurs aînés. Mais on n'observe rien de tel dans l'enquête : les personnes qui n'affichent aucune préférence politique n'ont pas d'âge marqué.

	Score moyen sur les quatre items
Hommes	0,47
Femmes	0,60
Protestants	0,87
Protestants-évangéliques	0,67
Évangéliques	0,45
Pentecôtistes	0,44
Sans affiliation ecclésiastique	0,64

Il est intéressant de voir que les femmes sont légèrement plus favorables à ces évolutions qui les concernent, pour trois d'entre elles, au premier chef, que les hommes. Pour le reste, le positionnement en fonction de l'église d'appartenance n'est pas vraiment une surprise. On sait que certaines églises sont plus critiques que d'autres à l'égard de ces transformations.

Qu'en est-il, maintenant, des scores en fonction de l'affichage politique ?

	Score moyen sur les quatre items
Gauche, extrême gauche et écologie	0,88
Centre	0,55
Droite et extrême droite	0,43
Sans appartenance politique affichée	0,51

Il y a donc bien un lien entre les questions de bioéthique et le choix politique même si, rappelons-le, aucune catégorie n'affiche une moyenne supérieure à 1 (qui ne correspond qu'à « plutôt défavorable »).

Maintenant on peut se demander quelle socialisation entraîne l'autre. Est-ce que la fréquentation d'un certain milieu social ou la manière de se positionner face aux évolutions sociétales, conduit à se rapprocher de certaines églises plutôt que d'autres ? Ou bien est-ce que, à l'inverse, la fréquentation assidue de certaines églises construit un rapport au monde et à la société particulier ? On peut d'autant plus se poser la question que les votes varient assez fortement d'un type d'église à un autre. On reproduit ci-dessous, le pourcentage de votes à droite qui est l'indicateur essentiel, suivant le type d'église considéré.

	Pourcentage de vote à droite
Protestant ou Protestant évangélique (les deux catégories ont des votes proches)	39 %
Évangélique	54 %
Pentecôtiste	65 %

En creusant un peu la question⁷ on s'aperçoit qu'aucune des deux explications ne tient complètement la route : aucune des deux variables n'épuise l'effet de l'autre. Par exemple : les protestants et protestants-évangéliques de droite sont plus défavorables aux évolutions bioéthiques que les évangéliques ou pentecôtistes de gauche. Mais l'opposition gauche-droite ne résume pas non plus, à elle toute seule, les clivages observés.

Il faut plutôt voir ces deux socialisations comme pesant l'une sur l'autre (ce qui conduit à observer une corrélation entre les deux variables⁸) et favorisant des rapprochements par sympathie dans l'église et hors de l'église. Mais elles ne sont pas les seules à l'œuvre. La socialisation professionnelle joue son rôle également.

Vote de quelques catégories professionnelles (regroupées pour des raisons d'effectifs)

	Pourcentage de votes à droite
Catégories votant le plus à gauche que la moyenne	
Enseignement, formation, recherche, professions intellectuelles	42 %
Religion	47 %
Santé	48 %
Moyenne	52 %
Catégories votant plus à droite que la moyenne	
Industrie	56 %
Services publics ou parapublics (hors enseignement et formation)	57 %
Autre	60 %
Services privés	61 %

On notera que les salariés des églises et œuvres protestantes et évangéliques votent un peu plus à gauche que leurs ouailles. Pour le reste, le tableau est assez attendu, à l'exception des salariés du public et du parapublic (hors enseignement et formation) qui votent assez à droite et cela ne se résume pas au vote des policiers et militaires, traditionnellement marqué à droite.

Donc la manière de considérer ce qui se passe dans la société et le rôle que l'on peut y jouer, se construit de proche en proche, au travers des différents cercles : familiaux, ecclésiastiques, professionnels ou associatifs auxquels on participe.

⁷ Pour aller tout à fait au fond de la question il aurait fallu que je dispose d'outils statistiques qui ne sont pas disponibles sous Excel.

⁸ Si on transforme les variables d'appartenance ecclésiastique et politique en variables pseudo-numériques, on obtient un coefficient de corrélation de 23% ce qui est loin d'être négligeable.

Conclusion : les Eglises, un lieu de vie sociale parmi d'autres

On voit donc qu'au fil de la vie, les membres des Eglises s'insèrent ou tentent de s'insérer dans des cercles sociaux divers. L'arrivée d'enfants les conduit à s'interroger sur l'avenir et sur la place que ces enfants prendront, ou non, dans la société. Les relations de travail leurs lancent des défis. Et, au milieu de cela, la vie d'Eglise fonctionne comme un cercle, au milieu de ces autres cercles. Elle conduit les chrétiens à construire leur vie différemment et à se positionner d'une manière particulière par rapport aux enjeux de la vie contemporaine. Dans le domaine de la socialisation, on l'a vu, rien n'est simple et les différents cercles interagissent les uns avec les autres. Le cercle fragile du bénévolat montre que cette socialisation fonctionne au cumul : les relations se consolident les unes les autres ou se fragilisent les unes les autres.

Le choix d'une église où on trouve sa place n'est pas non plus, uniquement une question de théologie, c'est aussi affaire d'atomes crochus et de modes de vie qui s'accordent, ou non. Assurément, pour les chrétiens qui ont répondu à l'enquête, l'Eglise joue un rôle majeur dans leur vie. Elle est en miroir, en écho ou en tension avec ce qui se vit hors de l'Eglise. C'est ce qui se dessine au travers de cette enquête.



Analyse de Jean-Paul Willaime

Des évangéliques en tensions fortes
avec la société globale

Les AFP offrent un bon exemple de ce que sont les militances convictionnelles dans une société radicalement sécularisée : des non-conformismes assumés qui, loin de se confiner dans des entre-soi communautaires, se traduisent au contraire par une participation active aux débats publics sur des sujets sociétaux.

Jean-Paul Willaime

enquête sociologique sur les familles protestantes évangéliques - enquetealp.fr

Intervenir après les trois précédents conférenciers n'est pas a priori une tâche aisée. Séverine Mathieu et Frédéric de Coninck viennent en effet de montrer toute la richesse et l'intérêt des résultats des enquêtes qualitative et quantitative diligentées par la Fédération nationale des AFP (FNAFP) pour mieux connaître « ce que pensent et vivent les familles évangéliques de France ». Rodolphe Oberbek ayant pour sa part présenté très pédagogiquement la méthodologie de l'enquête quantitative. Si ma tâche pas aisée, elle m'autorise néanmoins une première remarque pour féliciter la FNAFP d'avoir pris l'initiative de ces enquêtes et de s'être donnée les moyens, notamment humains, pour les réaliser dans les meilleures conditions possibles. Mieux connaître le profil et les orientations de sa base sociale est toujours utile pour un mouvement tel que les AFP car cela peut lui permettre de dégager des perspectives pour son action et son développement. Ces enquêtes offrent aussi l'occasion de parler du mouvement ad extra. Les AFP l'ont bien compris car, autour de ces enquêtes, elles ont déployé une intense campagne de communication avant, pendant et après cette journée du samedi 27 novembre 2021.

Frédéric de Coninck a fort bien dégagé les principaux résultats de l'enquête quantitative. Il a en particulier démontré de façon convaincante les enseignements que l'on pouvait en tirer à partir de tris croisés étudiant comment les différentes socialisations (familiale, ecclésiale, associative, professionnelle, politique) interféraient ou pas. Je retiens personnellement le constat que, pour les répondants à cette enquête, la vie ecclésiale joue un rôle majeur, central même puisqu'elle conduit ces chrétiens, nous dit Frédéric de Coninck, « à construire leur vie différemment et à se positionner d'une manière particulière par rapport aux enjeux de la vie contemporaine ». Tout en adoptant un autre type d'approche, j'arrive, on va le voir, à une conclusion similaire : les protestants évangéliques au miroir de cette enquête FNAFP, apparaissent comme des hommes et des femmes religieusement très engagés qui, fermement opposés à certaines évolutions sociétales, ne veulent pas abandonner la société à elle-même mais, tout au contraire, pouvoir continuer, avec leur identité propre, à participer aux débats publics et à y faire entendre leur voix. C'est ce que confirment aussi bien l'histoire des AFP que l'enquête qui mobilise notre attention aujourd'hui. J'ai choisi pour ma part de mettre en perspective les principaux résultats de l'enquête quantitative en les situant par rapport à des données externes. Un cadrage sociologique général¹ aborde tout d'abord 1) la désinstitutionnalisation qui touche la famille comme le religieux et 2) l'émergence d'une société d'individus se voulant de plus en plus autonomes, je caractérise ensuite les AFP comme 3) des associations convictionnelles parties prenantes d'un mouvement national : l'UNAF et, 4) marquées par deux importantes dynamiques de développement. Je focalise ensuite mon propos sur le fait que l'enquête quantitative nous révèle un mouvement 5) porté par des militants convaincus et engagés d'une part, et 6) en fortes tensions avec des évolutions de la société globale d'autre part.

1. Un processus de désinstitutionnalisation qui touche la famille et le religieux

Les enquêtes de la FNAFP sur les protestants évangéliques interviennent dans un contexte de profond changement sociétal caractérisé par l'affaiblissement du pouvoir des institutions et une plus grande autonomie des individus. On le constate dans les deux domaines qui intéressent particulièrement les AFP : la famille et la religion. L'expression

¹ Dans l'ouvrage *La religion dans la France contemporaine. Entre sécularisation et recomposition*, que j'ai rédigé avec Philippe Portier (Paris, Armand Colin, 2021), on trouvera une présentation de la problématique générale encadrant notre étude empirique de l'état religieux de la France.

« faire famille » traduit bien le changement pour ce qui concerne la famille. On passe de l'institution familiale aux rôles imposés en référence à la norme du couple hétérosexuel tourné vers la procréation à une diversité de façons de « faire famille » : familles hétéro ou homoparentales, couples sans projet parental, familles monoparentales, familles recomposées. Au niveau du couple, la baisse du nombre de mariages au profit du pacs ou de l'union libre, l'augmentation du nombre de séparations sont significatives de cette évolution générale d'un modèle institutionnel vers un modèle contractualiste où les individus ont plus de possibilités de faire des choix selon leur désir (y compris, depuis la loi de bioéthique de 2021, le droit d'avoir des enfants, grâce à l'AMP, pour les couples lesbiens ou les femmes célibataires). De plus en plus, c'est moins l'institution qui s'impose aux individus que les individus qui la modèlent en la faisant éclater en différentes configurations d'unions conjugales et de parentalités. Cette évolution dans le domaine de la famille conforte un processus de désinstitutionalisation que l'on observe dans différents domaines, y compris la religion.

Il y a quelques décennies, la tendance dominante, le conformisme ambiant, était d'avoir une religion. Or, aujourd'hui, on assiste à une inversion spectaculaire où le conformisme ambiant n'est plus d'avoir une religion mais, au contraire, de ne plus en avoir. Dès lors, c'est le fait d'avoir une religion qui est devenu un non-conformisme alors qu'auparavant, c'était le fait de ne pas en avoir ! En France aujourd'hui, il y a de plus en plus de personnes qui se déclarent « sans religion » : 58 % des Français, 67 % des 18-29 ans (Enquête européenne sur les valeurs, 2018). On retrouve dans le domaine du religieux un processus de désinstitutionalisation qui se manifeste par un affaiblissement du pouvoir des institutions religieuses à encadrer socialement le religieux et à lui donner culturellement forme. A l'encadrer socialement en contrôlant les représentations et les pratiques des individus, en lui donnant forme culturellement à travers un vocabulaire, des récits, des figures, des symboles..., soit un langage éduquant les individus dans un univers de sens. L'affaiblissement de ces deux pouvoirs d'encadrement et d'acculturation se traduit par une crise de la transmission, la difficulté à transmettre d'une génération à l'autre. Si la famille était le canal traditionnel de la transmission religieuse des parents à leurs enfants, elle l'est beaucoup moins aujourd'hui². Mais cet affaiblissement du pouvoir d'encadrer socialement le religieux et de lui donner forme culturellement, s'il manifeste une crise du religieux, il ne signifie en rien sa fin. En réalité le paradoxe est que cet affaiblissement du religieux institutionnel s'accompagne d'une efflorescence de religiosités. Des religiosités qui cherchent des mots pour se dire et des liens pour se vivre collectivement. Des religiosités instables, flottantes précaires mais aussi fécondes en expériences diverses dont certaines peuvent être durables. Dans cette conjoncture, on a de moins en moins une religion par héritage et de plus en plus une religion par choix. J'ai parlé d'une évangélicisation sociologique du christianisme pour signifier qu'en raison des évolutions sociétales faisant du religieux un choix volontaire dans le contexte d'une société dominée par les non religieux, tous les chrétiens, qu'ils appartiennent ou non à une Eglise évangélique, sont, au moins sociologiquement, des évangéliques.

2. Une société d'individus qui se veulent de plus en plus autonomes

On assiste aujourd'hui à l'émergence d'une société des individus revendiquant leur autonomie et rétifs aux limitations de leur liberté, même lorsque ces limitations ou certaines obligations visent à préserver le bien commun des générations présentes et futures. Alors que les risques écologiques, énergétiques, nucléaires, sécuritaires, sanitaires... appellent

² En 1996, dans un article publié dans la revue Foi et Vie (XCV, N°1, Janvier 1996, pp.1-17), je m'interrogeais déjà sur « La famille : maillon faible de la transmission religieuse ? ».

un rôle accru de l'Etat pour faire prévaloir le bien de tous au-dessus des intérêts particuliers de chacun, l'Etat est lui-même affaibli dans sa légitimité, il a perdu de sa puissance symbolique. Si le magistère de l'Etat républicain et ses élites éclairées ont pu, notamment à travers la promotion de l'école publique laïque, incarner une transcendance séculière, aujourd'hui, le magistère de l'Etat est remis en cause dans ses prétentions, il est à son tour désenchanté, sécularisé. D'un Etat recteur de la société civile, on est passé à un Etat gestionnaire sans ambition philosophique, qui, tant bien que mal, cherche à répondre aux aspirations sectorielles des individus. Certains se réjouissent de cette évolution, d'autres la déplorent. Quoiqu'il en soit de ces appréciations, et c'est ce que je veux souligner ici, les institutions qui, portées par l'idée du progrès, étaient fortes au temps des modernités conquérantes et émancipatrices, sont aujourd'hui affaiblies dans leurs prétentions normatives et dans leur capacité de donner du sens. Il importe désormais aux individus de le faire sans pouvoir s'appuyer sur les solides étais qu'offraient les institutions, à commencer par l'Etat, l'institution des institutions. Autrement dit, les individus ont beaucoup plus à porter sur leurs épaules, ils peuvent moins s'appuyer sur des cadres collectifs pour le faire, ils doivent construire eux-mêmes le sens à donner à leur vie, élaborer eux-mêmes le récit signifiant dans lequel ils peuvent inscrire leur trajectoire de vie personnelle et familiale. Cette société des individus accentue les inégalités sociales. Pour s'y mouvoir avec aisance, il faut en effet disposer d'atouts économiques, relationnels, culturels... Celles et ceux qui en sont dépourvus sont vite paumés, ils ne comprennent plus le monde dans lequel ils vivent, et subissent la situation. Les démagogues du sens qui, tant dans le domaine politique que dans le domaine religieux, prétendent restaurer l'ordre ancien séduiront certains. Les communautarisations, autrement dit les socialisations des quêtes de sens, interviennent ensuite, elles ne sont pas préétablies. A la désinstitutionnalisation du sens au niveau de la société globale répond sa communautarisation, son déploiement dans diverses communautés convictionnelles. Cette communautarisation permet aux individus de dépasser la coexistence des solitudes en participant à des associations et réseaux qui osent afficher une identité convictionnelle.

3. La fédération des AFP : des associations convictionnelles parties prenantes d'un mouvement national : l'UNAF.

C'est ce type de positionnement qu'occupent les AFP, un positionnement qui articule un ancrage convictionnel spécifique, en l'occurrence ici dans le protestantisme, et la participation à un mouvement national : l'UNAF dont elles ont été en 1945 un des membres fondateurs. Aujourd'hui, la Fédération nationale des Associations Familiales Protestantes fait partie des sept « mouvements familiaux nationaux à recrutement général » qui, à côté notamment des Associations Familiales Catholiques, des Associations Familiales Laïques et de l'Union des Familles laïques, sont membres actifs de l'UNAF. On retrouve là un mode classique de déploiement d'associations convictionnelles distinguant des associations laïques et des associations religieuses. Un mode classique où est admis la possibilité de participer à un mouvement national partenaire des pouvoirs publics non pas en effaçant son identité religieuse mais, au contraire, en l'affichant. Bel exemple d'une laïcité inclusive qui admet, es qualités, la contribution d'associations confessionnelles à un mouvement national d'intérêt général.

Dans leur Charte (mise à jour le 23 novembre 2020), les AFP expriment ainsi leurs convictions fondamentales :

- Le primat du bénévolat et de la gratuité comme critère d'authenticité associative.

- La famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme comme modèle juridique le plus favorable à la transmission entre générations, à la protection du plus faible et à la recherche du bonheur.
- Les grandes affirmations de la Réforme : l'Écriture, la Grâce, la Foi seules comme essence du protestantisme.

La deuxième conviction exprime très clairement la défense par les AFP du modèle dit traditionnel de la famille constituée d'un homme et d'une femme. Mais elle le fait, on le remarquera, en se référant à la dimension juridique et non à un quelconque ordre naturel, ni même à un modèle biblique. D'ailleurs dans la troisième conviction, il est question des trois Solas de la Réforme (Sola Scriptura, Sola Gratia, Sola Fides) et non spécifiquement de l'autorité de la Bible. La troisième conviction exprime l'ancrage des AFP dans le protestantisme en général et non dans telle ou telle tendance du protestantisme (par exemple la tendance évangélique). Cette Charte n'identifie pas non plus les AFP à telle ou telle position sur les questions de bioéthique (par exemple le refus de l'extension de l'AMP aux couples de femmes et aux femmes célibataires). Mais il est cependant manifeste que les AFP, les résultats des enquêtes qualitative et quantitative le confirment clairement, ont sur les questions de bioéthique, des positions à l'opposé de l'opinion majoritaire : 86 % des répondants à l'enquête quantitative sont défavorables à l'accès de toutes les femmes à l'AMP. Les AFP sont d'autant plus à l'aise au sein de l'UNAF que leurs positions en bioéthique consonnent avec la position officielle de l'UNAF. A propos de l'accès à l'AMP, l'UNAF estime en effet que « l'assistance médicale à la procréation (AMP) doit conserver un caractère strictement médical et respecter la forme familiale, c'est-à-dire ne concerner qu'un homme et une femme en union stable » (position de l'UNAF en date du 24 août 2011).

De façon générale, il n'est pas inutile de rappeler que l'UNAF est un mouvement familial qui défend clairement le modèle traditionnel de la famille hétérosexuelle et qui est un ardent défenseur du droit de l'enfant à avoir un père et une mère. En 1998, l'UNAF s'était ainsi opposée au Pacs alors en débat (il sera voté en 1999) en exprimant « à la fois la reconnaissance des situations d'homosexualité et son opposition à mettre sur le même plan juridique les couples homosexuels et les couples hétérosexuels, sauf à brouiller les repères fondamentaux de la parentalité qui reposent sur l'altérité, sur la différence des sexes » (texte de l'UNAF sur le Pacte civil de solidarité mis à jour en septembre 2012). Opposé au Pacs tel qu'il a été voté en 1999, l'UNAF avait soutenu l'idée d'une « union civile pour les couples de même sexe ». Mouvement convictionnel ancré dans le protestantisme, la FNAFP est en affinité positive avec l'UNAF, le mouvement national, et sa défense de la famille.

4. Les AFP : une histoire marquée par deux dynamiques de développement

Après le régime de Vichy dont on connaît la devise « Travail, Famille, Patrie », il apparut nécessaire, durant la période de reconstruction de l'après-guerre, d'engager de façon nouvelle une ambitieuse politique familiale soucieuse du redressement démographique de la France. Le mouvement familial incarné par l'UNAF est né en 1945 dans ce contexte avec le soutien explicite du Général de Gaulle, signataire au nom du Gouvernement provisoire de la République française, de l'ordonnance du 3 mars 1945 instituant l'UNAF. Constatant la nullité de la loi du 29 décembre 1942 par laquelle le régime de Vichy avait créé les associations familiales, l'exposé des motifs de l'ordonnance du 3 mars 1945 précise que les

textes émanant de Vichy étaient incompatibles « avec la restauration d'un régime de liberté »³. Cet exposé des motifs ajoute significativement : « A l'unité, le projet (du Gouvernement provisoire) substitue le pluralisme plus conforme aux traditions libérales de notre droit public ». De là la volonté d'accueillir au sein de l'UNAF « les associations familiales, de quelque appartenance qu'elles se réclament », de leur permettre « sans rien perdre de leur autonomie et de leur activité propre, d'harmoniser leur action ». Tout cela « pour représenter officiellement l'ensemble des familles françaises auprès des pouvoirs publics ». Ainsi était reconnu aux familles une place spécifique dans les institutions de la République.

Les AFP qui virent jour le 21 décembre 1941, avant l'UNAF donc, furent particulièrement actives durant les années d'après-guerre mais elles connurent ensuite une forte éclipse dans les années soixante et soixante-dix au point de quasiment disparaître en 1975. La famille, après les révoltes de 1968, n'était plus un thème très porteur. C'est plutôt celui de l'émancipation de la femme qui était mobilisateur, notamment avec le mouvement Jeunes Femmes. Mais deux dynamiques marquèrent un véritable réveil des AFP : la dynamique Kaltenbach et la dynamique évangélique, deux dynamiques qui, à la fin de la première et au début de la seconde, se sont chevauchées dans le temps. La première couvre la période 1975-2014 et correspond aux années de présidence de Pierre-Patrick Kaltenbach, magistrat à la Cour des comptes qui s'investit fortement dans le mouvement des AFP dès 1975 suite à la demande que lui avait faite Jean Courvoisier, alors président de la FPF, de représenter les familles protestantes au sein du mouvement familial français. PPK ce fut un tempérament, un « non conformiste au regard aiguisé » affirme Jean-Hugues Carbonnier, il gardait, ajoute-t-il, « une liberté de franc-tireur à l'égard de tous, y compris avec les institutions protestantes »⁴.

Engagé auprès de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, il inspira la création d'une Association familiale musulmane de France. Membre du Conseil national de la vie associative, impressionné par l'ampleur de la dépense associative des pouvoirs publics, PPK n'eut de cesse de réclamer plus de transparence, notamment sur leurs finances, de la part des associations et de plaider pour l'instauration d'un « label » associatif. Durant les quatre décennies de sa présidence, il organisa tous les deux ans un colloque dans le cadre de l'abbaye royale de Fontevraud. De 1984, année du premier de ces colloques, jusqu'à 2014, année du décès de « PPK », c'est près d'une trentaine de colloques qui furent organisés. Ils réunirent théologiens, philosophes, juristes, historiens, sociologues, démographes ainsi que des responsables publics, sur des questions touchant de près ou de loin à la famille. En raison des thèmes choisis et de la notoriété de plusieurs de ses conférenciers (protestants : Jacques Ellul, Evelyne Sullerot, François Goguel... et non-protestants : Régis Debray, Emmanuel Todd...), ces colloques donnèrent une forte visibilité aux AFP.

Très critique du protestantisme officiel incarné par la FPF et l'Eglise Réformée de France (devenue Eglise Protestante Unie de France en 2012) - il lui reprochait en particulier de ne pas s'intéresser à la famille -, PPK fut sensible à la mouvance évangélique, il avait compris bien avant d'autres que cette mouvance allait de plus en plus compter au sein du protestantisme français. Il facilita l'entrée d'associations familiales protestantes en lien avec des églises évangéliques, associations dont il admirait l'engagement. Il pourfendait la génération des baby-boomers, celle qu'il qualifiait d'« enfants gâtés » et qui était adepte du principe « ils choisiront quand ils seront grands ». Dans une tribune de l'hebdomadaire protestant Réforme du 3 septembre 1994, il déplorait dans une formulation percutante que

³ Journal officiel de la République française du 4 mars 1945, Ordonnance n°45-323 du 3 mars 1945 relative aux associations familiales et constatant la nullité de l'acte dit loi du 29 décembre 1942.

⁴ Voir la notice sur Pierre-Patrick Kaltenbach rédigée par Jean-Hugues Carbonnier dans le Dictionnaire biographique des protestants, (sous la direction de Patrick Cabanel et André Encrevé) Tome III, Paris, Editions de Paris

« l'ego-building spirituel » ait remplacé « Deutéronome 6 »⁵ (texte biblique qui incite sur le devoir de la transmission).

La seconde dynamique marquée par la croissance des sensibilités protestantes évangéliques au sein des AFP ne surprend donc pas PPK ; il l'accompagna volontiers. Le site web des AFP mentionne, à partir de 1998 « l'entrée vivifiante et rajeunissante d'associations issues d'Eglises évangéliques » au sein des AFP. PPK commentait en ces termes cette entrée, au tournant du millénaire, des évangéliques dans le mouvement des AFP : « Les nouveaux venus sont des personnes engagées, dévouées et qui veulent parler familles »⁵. Dans cette même interview, il adressait le message suivant aux luthéro-réformés : « si vous trouvez qu'il y a trop d'évangéliques dans les AFP, vous n'avez qu'à nous rejoindre. Etes-vous prêts à ce que nous ayons ensemble une action familiale et associative ? ». En 2021, soit près de dix ans plus tard, la question ne reste-t-elle pas d'actualité ? En 2014, année du décès de PPK, c'est tout naturellement, en la personne de Françoise Caron, qu'une évangélique accéda à la présidence de la FNAFP. Le 25 juin 2016, l'Union nationale des associations familiales de France réunie en assemblée générale à Colmar, lui décerna la médaille d'or du mérite de l'UNAF. Aujourd'hui la prédominance des sensibilités évangéliques se traduit non seulement à travers la sensibilité religieuse de la présidente Françoise Caron, mais aussi par le fait que, de facto, « les AFP travaillent en lien avec les Eglises auxquelles elles sont adossées dont 90 % sont évangéliques ». Prédominance également confirmée par le fait que les AFP ont passé une convention de partenariat avec le CNEF. Si l'on reconsidère globalement l'histoire des AFP de 1975 à nos jours, il est significatif de constater qu'elle a commencé par un appel de la FPF pour se terminer par un partenariat avec le CNEF.

5. Les AFP : un mouvement porté par des militants convaincus et engagés

La Fédération nationale des AFP souhaitait « mieux connaître ce que pensent et vivent les familles évangéliques de France ». L'opération ne visait donc pas l'ensemble de la population protestante de France mais « l'ensemble des familles protestantes évangéliques ». Un objectif bien compréhensible compte-tenu du fait que la sensibilité évangélique est largement dominante parmi les membres actuels des AFP. Bien que les AFP ambitionnent d'être un mouvement familial qui rassemble en son sein les diverses familles « issues de la Réforme », le fait que la grande majorité de ses membres actuels soit de sensibilité évangélique justifiait le choix de ne s'intéresser qu'aux protestants « se reconnaissant dans la mouvance protestante évangélique ».

Disons-le d'emblée, les 636 répondants à l'enquête quantitative ne constituent un échantillon représentatif ni de l'ensemble des protestants évangéliques en France aujourd'hui, ni de l'ensemble des protestants évangéliques des AFP⁶. Le milieu évangélique est d'une extrême diversité et celle-ci est un défi aussi bien pour la FPF que pour le CNEF⁷.

⁵ Interview parue le 29 novembre 2012 dans l'hebdomadaire Réforme.

⁶ La présente enquête a été mise en œuvre de façon rigoureuse comme l'a expliqué Rodolphe Oberbek dans sa présentation. Mais certaines formulations ont entretenu l'ambiguïté sur la population destinataire de cette enquête : s'agissait-il d'une enquête visant à connaître « les familles protestantes évangéliques » ou bien « les familles des églises protestantes évangéliques » ? Compte-tenu de la présence d'évangéliques au sein même des Eglises luthéro-réformées, ce n'est pas la même chose. Par ailleurs, le fait même que la FNAFP soit la maîtresse d'œuvre et d'ouvrage de l'enquête, en particulier le fait que les canaux AFP ait joué un rôle essentiel dans sa mise en œuvre, a sans aucun doute créé un biais AFP dont la conséquence principale est que les 636 répondants sont plus représentatifs des protestants évangéliques des AFP que des protestants évangéliques en général.

Bien que l'on dispose désormais d'un ensemble de travaux de bonne qualité sur différents aspects de l'évangélisme⁸, il y a encore beaucoup à faire pour en appréhender tous les visages afin d'avoir une idée un tant soit peu précise de ce qui constituerait un échantillon véritablement représentatif de cette population. Je pense particulièrement aux églises d'expression africaine, antillaise, asiatique, latino et nord-américaines qui, aujourd'hui, constituent une importante composante de la mouvance évangélique en France, une composante elle-même très diversifiée. Je pense aussi aux quelques méga-églises qui, principalement dans la Région parisienne, accueillent plus de 2000 personnes chaque dimanche. En termes de rattachements aux instances fédératives, il ne faut pas non plus oublier la part de la mouvance évangélique qui n'appartient ni à la FPF, ni au CNEF. A l'impossible, nul n'est tenu...Mais ces remarques débouchent sur une question que j'adresse aux AFP : étant donné l'incontestable multiculturalité du monde protestant français actuel, particulièrement forte dans la mouvance évangélique, la FNAFP ne devrait-elle pas accorder plus d'attention à cette diversité culturelle ? Et ce d'autant plus que s'agissant des différentes façons de faire famille, la prise en compte de cette diversité apporterait sans aucun doute de précieuses informations.

Je souscris pleinement aux remarques de Frédéric de Coninck expliquant pourquoi l'ensemble des 636 répondants à cette enquête quantitative ne constitue pas un échantillon représentatif de la population visée. Il explique aussi fort pertinemment pourquoi un tel ensemble de réponses permettait néanmoins de dégager des résultats tout à fait intéressants à partir d'une série de tris croisés. En dépit de ses limites, l'ensemble de ces 636 répondants à l'enquête est riche d'enseignements sur, je reprends l'expression de Frédéric de Coninck, « un noyau très engagé » du mouvement des AFP. En témoigne le fait, souligne-t-il à juste titre, que 91 % des répondants ont déclaré avoir au moins une fois par semaine des contacts avec une église protestante/évangélique et que 24 % sont salariés d'une association culturelle/culturelle protestante/évangélique.

A ces pourcentages déjà très largement significatifs on peut ajouter ceux relatifs à l'engagement des bénévoles : 74 % de celles et ceux qui ont déclaré être engagés bénévolement (63 % de l'ensemble des répondants) le sont « avec l'église » et 41 % « avec une œuvre chrétienne », seulement 13 % des bénévoles le sont avec une œuvre laïque/séculière⁹. En montrant que les protestants évangéliques sont des protestants très engagés religieusement, l'enquête 2021 des AFP confirme les constats issus d'enquêtes précédentes qui, tout en portant sur l'ensemble des protestants, avaient déjà apporté de précieuses informations sur les protestants de sensibilité évangélique : Ifop 2010¹⁰, Ifop

⁷ « L'univers évangélique contemporain partagé entre un évangélisme protestant et un évangélisme déconfectionnalisé : un défi pour la FPF et pour le CNEF » in *Les évangéliques. Racines, identités, engagements*. Actes du colloque « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ». 30 novembre 2019, Paris, Editions Première Partie, 2021, pp. 48-62.

⁸ Mais il y a un intérêt croissant pour l'étude des milieux évangéliques. Outre les publications de Sébastien Fath, en particulier son ouvrage *Du ghetto au réseau. Le protestantisme évangélique en France. 1800-2005* (Genève, Labor et Fides, 2005), mentionnons, pour la France, les livres de Jean-Paul Morley, 1871-1964, *La Mission populaire évangélique. Les surprises d'un engagement* (Paris, Bergers & Mages, 1993), de Yannick Fer, *L'offensive évangélique. Voyage au cœur des réseaux militants de JEUNESSE EN MISSION* (Genève, Labor et Fides, 2010), de R. Alex Neff, *Evangéliques en réseau. Trajectoires identitaires entre la France et les Etats-Unis* (Paris, L'Harmattan, 2016) et de Sylvain Aharonian, *Les frères larges en France métropolitaine : socio-histoire d'un mouvement évangélique de 1850 à 2010* (Paris, Cerf-Patrimoine, 2017). Pour la Suisse francophone, voir en particulier, Jörg Stolz, Olivier Favre, Caroline Gachet, Emmanuelle Buchard, *Le phénomène évangélique. Analyses d'un milieu compétitif* (Genève, Labor et Fides, 2013), Philippe Gonzalez, *Que ton règne vienne. Des évangéliques tentés par le pouvoir absolu* (Genève, Labor et Fides, 2014).

⁹ Le total des pourcentages dépasse 100 en raison de réponses multiples données par quelques répondants bien que la question portait sur l'engagement *principal* ».

2012¹¹, Ipsos 2017¹². L'enquête Ifop 2012 mérite une mention particulière puisqu'elle avait été, au nom des AFP, diligentée par PPK qui souhaitait administrer la preuve du poids croissant des évangéliques dans le monde protestant français. En 2012, l'Ifop avait donc réalisé, à la demande des AFP, une enquête auprès d'un échantillon de 770 personnes se déclarant de sensibilité protestante extrait d'un échantillon de 37 743 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Cette enquête révélait que 28 % des protestants était de sensibilité évangélique dont 7 % de sensibilité charismatique/pentecôtiste. Si, en 2012, ces personnes ne représentaient que 28 % des protestants – ce qui était déjà pas mal, elles représentaient 74 % des protestants se rendant au culte chaque semaine. Le caractère plus engagé religieusement des protestants de sensibilité évangélique par rapport aux protestants luthéro-réformés apparaissait clairement : 67 % soutenaient financièrement leur Eglise contre 43 % des luthéro-réformés, 45 % participaient régulièrement à des événements organisés par leur communauté, leur Eglise contre seulement 13 % des luthéro-réformés. Quant à l'appartenance à une association œuvrant dans le domaine de la famille, si c'était le cas de 13 % des luthéro-réformés, cela l'était de 36 % des évangéliques.

6. Des protestants évangéliques en fortes tensions avec la société globale sur les questions de bioéthique, sur l'école et sur la laïcité.

L'opinion des répondants dans le domaine de la bioéthique est massivement défavorable aux évolutions en cours (pourcentages entre 85 et 95 points). Si, sur les trois items de bioéthique où cela est possible, l'on compare les taux d'opinion défavorables des protestants évangéliques de l'enquête FNAFP 2021 aux taux d'opinion défavorables des « chrétiens évangéliques » de l'enquête IPSOS 2017¹³, il apparaît que les évangéliques FNAFP sont significativement plus nombreux que les évangéliques IPSOS à avoir une opinion défavorable. Les écarts sont de 20 points pour la GPA, de 22 points pour l'euthanasie, de 19 points pour la PMA. Autrement dit, nos enquêtés incarnent un protestantisme évangélique aux opinions particulièrement fermes, plus fermes que celles exprimées par d'autres évangéliques. Les évangéliques, des convictions fermes dans une « société molle » pour reprendre l'expression de PPK.

95 % (FNAFP 2021) ne sont pas favorables à l'accès libre à la GPA, **65 %** (IPSOS 2017)

88 % (FNAFP 2021¹⁴) ne sont pas favorables à la liberté d'accès à l'euthanasie, **66 %** (IPSOS 2017)

86 % ne sont pas favorables à l'accès à la PMA pour toutes les femmes, **67 %** (IPSOS 2017)

¹⁰ Voir « Les protestants au miroir du sondage IFOP de 2010 » in *La nouvelle France protestante. Essor et recomposition au XXI^e siècle* (sous la direction de Sébastien Fath et Jean-Paul Willaime), Genève, Labor et Fides, 3011, pp. 399-420.

¹¹ Enquête commandée à l'IFOP par les *Associations Familiales Protestantes*, effectuée en février-mai 2012 auprès d'un échantillon de 770 personnes de 18 ans et plus se déclarant de sensibilité protestante.

¹² Enquête auprès des protestants effectuée en septembre-octobre 2017 par IPSOS pour Réforme et la FPF sur un échantillon de 500 personnes de 15 ans et plus se déclarant protestante ou évangélique. Voir *Réforme* n°3725 du 19 octobre 2019.

¹³ Enquête auprès des protestants effectuée en septembre-octobre 2017 par Ipsos pour Réforme et la FPF sur un échantillon de 500 personnes de 15 ans et plus se déclarant protestante ou évangélique.

¹⁴ Avec la formulation suivante : « dans certaines circonstances, chacun devrait pouvoir choisir le moment de sa mort ».

Les taux très élevés d'opinions défavorables confirment le positionnement « conservateur » de nos enquêtés en matière de bioéthique, un positionnement que je qualifie de non-conformiste par rapport à la tendance dominante vers une libéralisation visant à satisfaire les aspirations de certaines catégories de personnes. Les répondants sont au diapason des AFP et de l'UNAF qui défendent le droit de l'enfant à avoir un père et une mère et critiquent l'argument du droit à l'enfant. Avec ce positionnement, les répondants consonnent avec les réflexions et recommandations de la « Contribution du CNEF sur la bioéthique » publié en 2019 sous le titre : Quel monde voulons-nous pour demain ? Voici, je le cite en exemple, ce que ce document dit à propos de l'extension de la PMA (cf. p.6) : « nous sommes opposés à la fabrication d'enfants médicalement assistée et socialement instituée pour satisfaire le besoin d'adultes qui ont fait un choix de vie personnelle d'une sexualité naturellement inféconde ». Par contre l'opinion de nos enquêtés sur ces sujets ne consonne guère avec les réflexions beaucoup moins tranchées émises par la Commission Ethique et Société de la FPF¹⁵.

Un autre sujet « la liberté d'éducation en France » préoccupe les répondants. La « liberté d'éducation », c'est-à-dire le respect par les pouvoirs publics des prérogatives des parents en matière éducative. Ce respect est inscrit dans la loi de 1959 qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants non seulement dans des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat, mais aussi dans des écoles privées hors contrat, voire d'opter pour l'enseignement à la maison (« home schooling »). On sait que l'école est dans notre pays un sujet très sensible qui a été marqué par la « guerre scolaire » entre les ambitions éducatives de la République laïque et celles de l'Eglise catholique, les protestants ayant largement opté pour l'enseignement public laïque. Le fait que les $\frac{3}{4}$ des répondants, 74 % exactement, se disent préoccupés (dont 32 % de « très préoccupés ») par « la liberté d'éducation en France » suscite l'interrogation. Observons tout d'abord que les répondants à l'enquête qui ont des enfants scolarisés de la maternelle au lycée représentent la moitié des répondants (48 % exactement), soit 259 personnes ayant des enfants scolarisés. 77 % d'entre eux sont scolarisés dans l'enseignement public, 34 % dans l'enseignement privé, ce qui est une proportion double des 17 % des enfants qui, en 2018 en France, étaient scolarisés dans le privé. Cela confirme l'importance de la dimension religieuse chez nos répondants, une dimension qui incite une proportion non négligeable d'entre eux (34 %) à opter pour une alternative à l'enseignement public laïque. Certes une large majorité (77 %) choisit l'enseignement public mais on peut conjecturer que, s'ils en avaient la possibilité concrète, plus de parents évangéliques opteraient pour l'école privée. Significatif aussi est le fait que, bien que très minoritaire, les répondants qui font état de relations difficiles avec l'école de leurs enfants soient plus nombreux lorsqu'il s'agit de l'enseignement public (10 %) que lorsqu'il s'agit de l'enseignement privé (4 %).

Ces résultats concordent avec le fait que, rompant avec une tradition de réserves des protestants luthéro-réformés par rapport aux écoles privées¹⁶, les protestants évangéliques ont investi le domaine scolaire avec notamment la création en 2004 de l'Association des établissements scolaires protestants évangéliques francophones. La FNAFP, quant à elle, n'est pas restée inactive dans ce domaine puisqu'elle a développé en son sein un pôle

¹⁵ Voir les documents rassemblés dans *Ethique & Protestantisme*, Paris, Olivétan, 2021.

¹⁶ Réserves que nous avons analysées dans notre étude « Considérations sur la très modeste contribution des protestants français à l'enseignement scolaire privé » in *Croire, s'engager, chercher. Autour de Jean Baubérot, Du protestantisme à la laïcité*, Etudes réunies par Valentine Zuber, Patrick Cabanel, Raphaël Liogier, Turnhout, Brepols Publishers, 2016, pp.147-162.

Education. Le 2 octobre 2020, ce pôle a publié un communiqué de presse exprimant son inquiétude quant au respect des libertés fondamentales en matière éducative face aux mesures visant les écoles hors contrat et l'instruction à la maison dans le cadre de la loi contre les séparatismes. Les AFP défendent, dans le cadre de la légalité républicaine et en reconnaissant la légitimité des contrôles par les pouvoirs publics, le droit des parents à recourir à l'enseignement privé hors contrat ou à l'instruction en famille.

A la question « quel est votre ressenti personnel concernant la religion dans la société française, une proportion importante des répondants se disent « préoccupés » (« plutôt préoccupés » et « très préoccupés ») au sujet de :

- La liberté d'exprimer sa foi et ses valeurs dans la société française : **78 %** dont **36 %** de « très préoccupés » ;
- Le respect de la liberté de conscience en France : **78 %** dont **31 %** de « très préoccupés » ;
- Le respect de la liberté de culte en France : **69 %** dont **25 %** de « très préoccupés ».

Ces scores très élevés de « préoccupations » au sujet de trois libertés fondamentales en démocratie : la liberté d'expression lorsqu'il s'agit de sa foi, et de ses valeurs, la liberté de conscience (la mère de toutes les libertés), la liberté de culte enfin en étonneront plus d'un. Ces scores élevés de préoccupations témoignent d'un malaise, d'un sentiment d'insatisfaction par rapport à la façon dont le religieux est (ou serait) traité en France. C'est un sujet important en soi, mais il l'est encore plus pour des personnes qui, tels les évangéliques, ont fait du religieux l'axe principal de leur existence, la dimension la plus structurante de leur vie sociale. Or, en France, l'opinion selon laquelle le religieux ne concernerait que le for interne, qu'il ne regarderait que la vie intime de chacun(e), qu'il devrait être le moins visible possible, y compris dans nos rues et places, cette opinion réductrice du religieux est fort répandue bien qu'elle soit fautive au plan juridique. On ne le répétera jamais assez, c'est l'Etat, ses institutions et ses agents qui sont laïques et qui doivent l'être de façon intransigeante, et non la société civile et ses acteurs/actrices, une société riche de toutes sortes de diversités parmi lesquelles la diversité des convictions religieuses ou philosophiques, riches également de nombreuses associations qui, dans différents domaines, agrègent les individus en vue d'un but, par exemple, comme c'est le cas des AFP, la défense d'une certaine vision de la famille. La « bonne » religion pour certains laïques serait une religion invisible qui aurait le moins de conséquences possibles sur les autres sphères de la vie sociale, qui serait pratiquée très modérément et qui occuperait l'une des dernières places dans la hiérarchie des loyautés d'un individu ; la « mauvaise » religion serait au contraire, une religion visible qui se manifesterait par des comportements différents de la majorité des autres, qui serait pratiquée intensément et qui, dans la hiérarchie des loyautés, occuperait l'une des premières places. Les évangéliques étant très engagés religieusement seraient-ils perçus comme étant trop religieux pour des laïques estimant qu'en régime de laïcité, seul un religieux modérément pratiquant, une vie communautaire pas trop exclusive et un religieux invisible serait acceptable ?

Les préoccupations exprimées par nos enquêtés reflètent selon moi les réactions négatives que peuvent susciter, dans un climat de réveil d'une laïcité de méfiance à l'égard du religieux, des personnes très engagées religieusement. Et ce d'autant plus que ce climat de méfiance à l'égard du religieux a été réalimenté par deux éléments : d'une part le risque de la radicalisation islamiste qui pourrait se développer au sein de communautés musulmanes trop repliées sur elles-mêmes (lutte contre le « séparatisme ») et d'autre part

la stupeur éprouvée devant l'ampleur des violences sexuelles commises au sein de l'Eglise catholique révélée par le rapport de la Commission Indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise rendu public en octobre 2021. Reste qu'on aimerait en savoir plus sur ces préoccupations partagées si massivement par nos enquêtés, pouvoir connaître les faits qui nourrissent ces préoccupations, avoir plus de précisions sur ce « ressenti personnel concernant la religion dans la société française ». Je me permets de suggérer à la FNAFP (et/ou au CNEF ?) de prendre l'initiative d'une enquête qualitative spécialement focalisée sur ce thème : « Être évangélique au sein de la société française ».

Je pense aussi que ces taux importants de répondants faisant état de leurs préoccupations au sujet de la religion dans la société française s'expliquent par le contexte chronologique dans lequel l'enquête de la FNAFP s'est déroulée, à savoir celui du vote de la loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République ». Cette loi qui a été conçue pour lutter contre « le séparatisme islamiste » a de fait permis la fermeture de plusieurs lieux de culte musulmans soupçonnés d'être des foyers de radicalisation. Mais cette loi, il ne pouvait pas en aller autrement, impacte toutes les religions en accentuant notamment le contrôle des associations culturelles. Aussi bien la FPF que le CNEF ont exprimé de vives inquiétudes vis-à-vis de certaines mesures de cette loi. Les AFP, je l'ai déjà mentionné, se sont inquiétées des conséquences que pourraient avoir sur la liberté de l'enseignement, le renforcement des contrôles sur les écoles hors contrat et sur l'enseignement à la maison. Une autre mesure a suscité, de différents côtés et particulièrement dans le monde associatif, des inquiétudes, celle prévoyant la signature d'un Contrat d'engagement républicain que toute association percevant des subventions publiques devra signer. L'enquête des AFP s'est déroulée avant que le décret instituant ce contrat soit publié mais les inquiétudes et interrogations s'étaient déjà exprimées bien avant la parution de celui-ci. On sait maintenant que ce contrat, tel qu'il a été défini par le Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, comporte sept engagements. Beaucoup va se jouer dans la façon dont sera comprise et interprétée la formulation de ces engagements. On s'en rend particulièrement compte avec l'engagement n° 2 qu'il vaut la peine de citer in extenso :

« ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTE DE CONSCIENCE :

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de leur organisation ».

La notion de « prosélytisme abusif » est-elle suffisamment circonscrite pour éviter toute dérive aboutissant à l'interdiction de tout prosélytisme ? Le deuxième alinéa déclarant légitime le respect d'une « adhésion loyale » requise de la part des membres d'une association convictionnelle est a priori bienvenu. Mais comment définir une « adhésion loyale » ou plutôt une adhésion qui ne le serait pas ?

Et cette « adhésion loyale s'applique-t-elle de la même façon selon que l'on est salarié ou bénévole de l'association ? Mais une absence m'étonne : l'indication explicite que des associations remplissant des actions d'intérêt général et à destination de tous, tout en affichant un ancrage religieux dans la façon même dont elles se nomment, pourront continuer à bénéficier de contributions financières des pouvoirs publics. La question est

importante car j'ai déjà constaté que, pour certains laïques, le simple fait que des associations déclinaient une identité religieuse dans leur titre, les disqualifiait d'emblée pour l'obtention de subventions financières publiques. Si cette fausse interprétation de la laïcité devait se répandre, ce serait la remise en cause de ce qu'incarnent les AFP depuis leur création jusqu'à aujourd'hui : un mouvement confessionnel pleinement reconnu, à côté d'autres, comme partenaires des pouvoirs publics pour apporter sa contribution à une politique familiale en constante évolution.

Les AFP comme mouvement associatif fermement ancré dans un socle convictionnel et fortement engagé dans la défense d'une cause : la famille, offre un bon exemple de ce que sont les militances convictionnelles dans une société radicalement sécularisée : des non-conformismes assumés et qui, loin de se confiner dans des entre-soi communautaires, se traduisent au contraire par une participation active aux débats publics sur des sujets sociétaux. Ces militances s'inscrivent dans ce que Paul Ricoeur appelait une « laïcité positive de confrontations ». Distincte de la laïcité d'abstention de l'Etat qui, elle, est négative, la laïcité de confrontations est le propre de la société civile ; elle se déploie comme « une laïcité dynamique, active, polémique, dont l'esprit est lié à celui de la discussion publique »¹⁷. Une laïcité qui admet, c'est important, qu'il y a des « désaccords raisonnables » où les arguments des uns et des autres doivent être respectés et non éliminés du débat. Cela ne vaut pas seulement pour la discussion publique au sein de la société, cela vaut également pour la discussion publique dans le monde protestant. Sur la famille, plus précisément sur les différentes façons de « faire famille », il n'y a pas consensus parmi les protestants, il y a plutôt ce que j'appellerais un dissensus raisonnable même si quelques-uns/unes ont tendance à vouloir excommunier l'autre. Mais un dissensus raisonnable n'est-il pas préférable à un consensus mou ? Les débats et tensions que suscitent les évolutions actuelles sur les façons de « faire famille » et sur la prise en compte de ces diverses façons dans la vie ecclésiale, divisent-ils davantage le monde protestant ou, au contraire, rapprochent-ils les différentes sensibilités ? Les résultats de l'enquête quantitative confirment la première interprétation et ce, d'autant plus qu'il apparaît à l'évidence que ce sujet renforce l'identité propre du protestantisme évangélique, qu'il est devenu un marqueur significatif de cette identité. Mais est-ce si massivement sûr ? Non, si l'on n'oublie pas que les répondants à l'enquête représentent un « noyau dur » très engagé et que d'autres enquêtes ont constaté une certaine diversité de l'opinion évangélique sur ces sujets (comme d'ailleurs parmi les luthéro-réformés). En tout état de cause et parce qu'elles sont, en vis-à-vis des pouvoirs publics, à l'interférence de la vie ecclésiale et de la vie sociale tout en étant autonomes par rapport à l'Etat comme par rapport aux Eglises, les AFP ont une partition propre à jouer comme mouvement associatif. Elles ne s'en privent pas...

¹⁷ Paul Ricoeur, « Education et laïcité » (1995) dans *La critique et la conviction*. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 195.



Lecture des résultats par le CPDH Franck Meyer

Un paradoxe lucide chez
les familles protestantes évangéliques



Enquête réalisée en septembre 2021 et ayant obtenu 636 réponses

Le profil des répondants : 47 % de femmes et 53 % d'hommes. 65 % du panel est âgé entre 36 et 65 ans.

Les plus de 65 ans représentaient 17 % des répondants.

52 % des répondants ont 2 enfants et plus au foyer. 93 % ont des enfants. 10 % des répondants sont célibataires.

66 % des répondants travaillent. 91 % des répondants vont à l'église au moins une fois par semaine.

La conjugalité :

Les couples sont mariés. Ni pacs, ni union libre parmi les répondants.

Parmi les familles qui ne sont pas organisées autour du couple parental d'origine (20 %) [parent célibataire, couple divorcé puis remarié, veuvage], la présence d'enfant est fréquente (37 % des situations).

Les enfants :

Le recours à la procréation médicalement assistée : 2 %

Au moins un enfant porteur de handicap : 6 %

Le moral des familles évangéliques :

65 % des familles avec enfants sont confiantes face à l'avenir.

Concernant l'avenir de vos enfants vous êtes :

Réponses effectives : 537

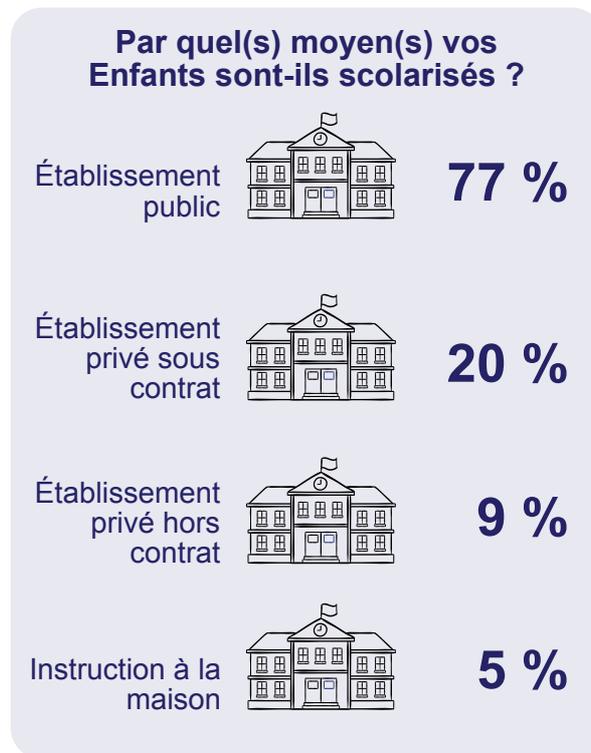
Taux de réponse : 100 %



● Très préoccupé(e) ● Plutôt préoccupé(e) ● Plutôt confiant(e) ● Très confiant(e)

L'instruction des enfants :

L'instruction en établissement scolaire public est largement majoritaire : 77 %, mais la scolarisation en établissement privé hors contrat avec l'état (9 %) ou bien à domicile (5 %) est très supérieure à la moyenne nationale.

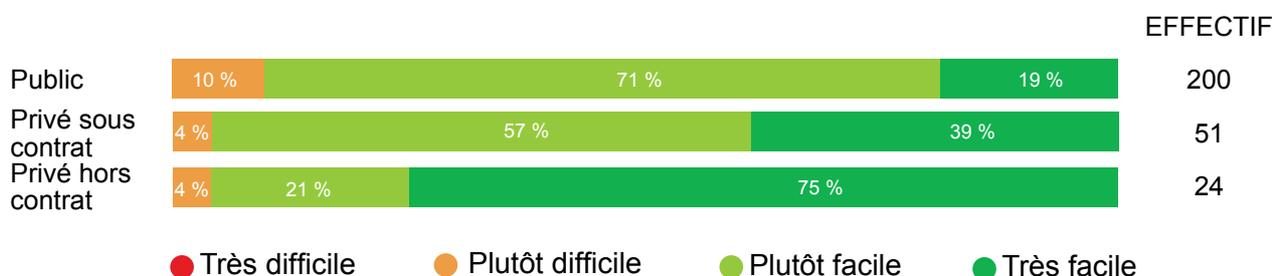


Lecture du CPDH :

Les familles évangéliques se préoccupent avant tout de leur enfant et de « l'école » (sa renommée, la qualité supposée de son enseignement et des méthodes pédagogiques) dans leur choix. Le caractère public, qui permet à l'enfant « d'être parmi d'autres » semble important. Elles prêtent également attention à la proximité et pour eux avoir le choix du mode d'instruction, cela compte.

Les relations avec l'école :

Comment caractérisez-vous votre relation avec l'école de vos enfants scolarisés dans un établissement...



Le travail :

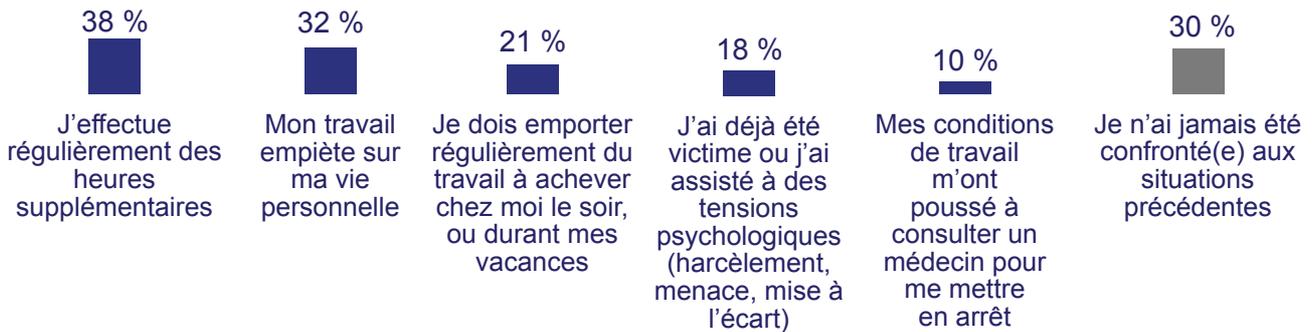
Dans le panel, le secteur tertiaire est énormément représenté (administration et services) : 69 %

Le secteur économique secondaire (industrie) : 20 %

L'enquête met en lumière les tensions et les souffrances au travail :

Parmi les situations suivantes, auxquelles êtes-vous confronté dans le cadre de votre activité professionnelle ?

Réponses effectives : 421



C'est au sein des administrations publiques, de la santé, dans le secteur social et dans l'éducation nationale que les situations de souffrance au travail sont les plus marquées.

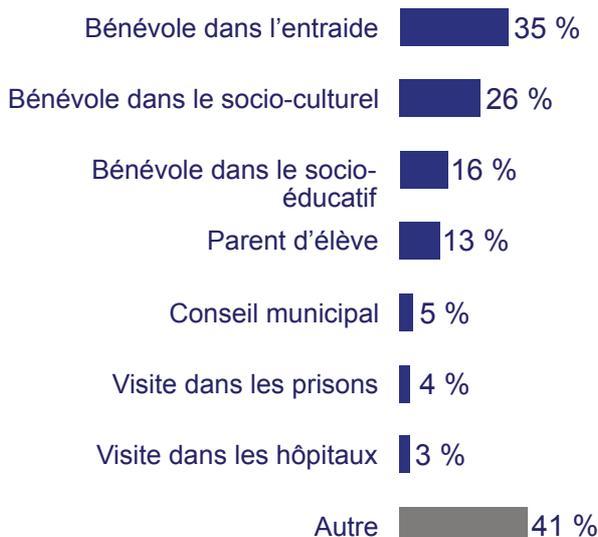
L'engagement dans la société : 63 %

Avec une faveur particulière vers l'entraide.

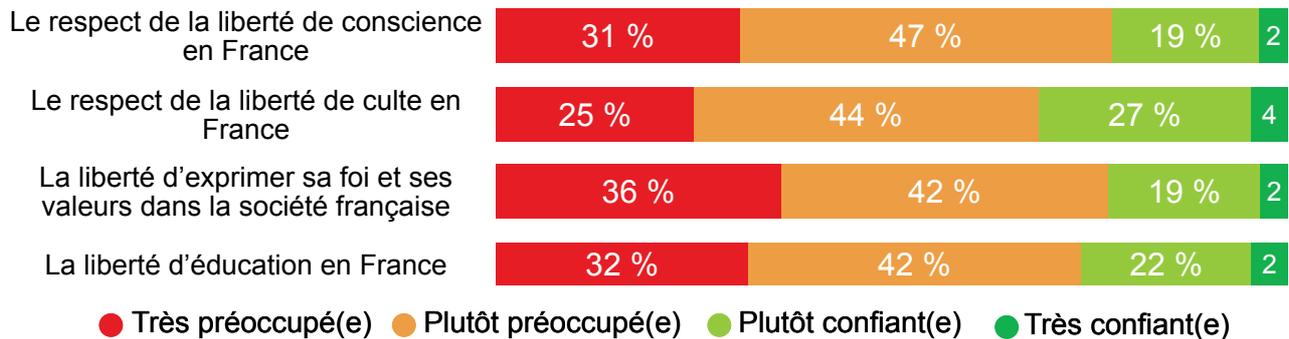
Les obstacles : le manque de temps : 46%

Quel(s) type(s) d'engagement avez-vous ?

Réponses effectives : 400

**Lecture du CPDH :**

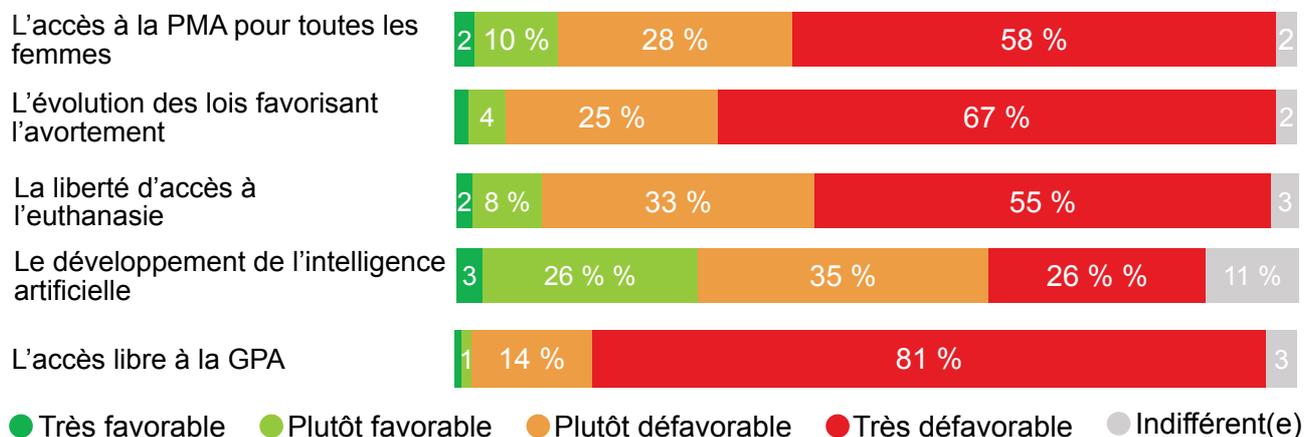
C'est l'église (74 %) et les associations chrétiennes (49 %) qui bénéficient très prioritairement de l'engagement bénévole des familles. Les associations laïques accueillent 14 % du bénévolat évangélique.

Les débats d'opinion, l'avis citoyen :**Quel est votre ressenti personnel concernant ?****Lecture du CPDH :**

Les familles évangéliques sont très préoccupées par les débats de société et elles ne jugent pas de manière confiante les décisions prises par le gouvernement ces dernières années.

Leur préoccupation va de 69 % en ce qui concerne la liberté d'exprimer sa foi à 78 % d'inquiétude à propos du respect de la liberté de conscience.

La part de « très confiants » (2 %) est d'ailleurs ridicule et inquiétante sur ces sujets.

Les questions de société d'actualité (optionnelles) :**Quel est votre position concernant les sujets suivants ?**

Pour les chrétiens protestants évangéliques, dans une majorité écrasante, le respect de la vie et des droits de l'enfant, prime sur toutes les revendications de droit à l'enfant, à l'IVG, à l'euthanasie et ils refusent d'entrer dans un accès libre à la GPA.

Lecture et analyse globale du CPDH : un paradoxe lucide !

Pour le CPDH ce sondage révèle la présence d'un **paradoxe lucide** chez les familles évangéliques qui ont répondu : les deux tiers d'entre elles sont confiantes concernant l'avenir de leurs enfants et sont néanmoins très préoccupées par l'évolution des lois en matière de respect de la liberté de culte, d'expression et de conscience.

Elles perçoivent une restriction certaine et inquiétante de leurs libertés.

Hypothèse d'interprétation faite par le CPDH :

Les chrétiens évangéliques, avec d'autres, perçoivent de manière lucide les écarts croissants entre les repères de liberté et d'éthique d'inspiration judéo-chrétienne et l'évolution des lois et règlements voulus par les gouvernements. Pour eux cette tension sera très dangereuse à terme. Pourtant leur foi en Dieu leur donne une perspective faite d'espérance, ce qui se ressent quand on les questionne à propos de l'avenir de leurs enfants.



Synthèse de l'enquête IFOP 2012

Enquête auprès des jeunes de 15 à 29 ans
Principaux enseignements

L'étude réalisée par l'Ifop pour l'Association Familiales Protestantes permet de cerner les attentes et les valeurs des jeunes âgés de 15 à 29 ans, aussi bien chez l'ensemble des Français que chez les protestants. Si le profil socio-démographique de cette dernière population des « jeunes protestants » se distingue moins des jeunes Français que l'ensemble des protestants ne se distinguait de l'ensemble des Français l'an dernier, on observe néanmoins certaines disparités au niveau des valeurs : comme en 2012, les protestants s'illustrent par une plus grande confiance dans les institutions et par une plus forte propension à s'engager au sein d'un collectif et/ou pour défendre une cause.

1. Le profil des jeunes protestants

Alors qu'en 2012 on observait de réelles différences entre la structure de la population protestante dans son ensemble et la population française (avec notamment une plus forte tendance au vieillissement et un niveau de vie plus élevé pour les premiers), l'étude réalisée en 2013 auprès des jeunes seulement révèle un parallélisme de structure très fort entre protestants d'un côté, et ensemble des jeunes Français de l'autre.

Aussi, la seule véritable différence observable tient au niveau de diplôme : chez les jeunes protestants, la proportion de titulaires de diplômes post-bac est ainsi plus élevée que chez les Français âgés de 15 à 29 ans (45,2 %, soit presque 6 points d'écart).

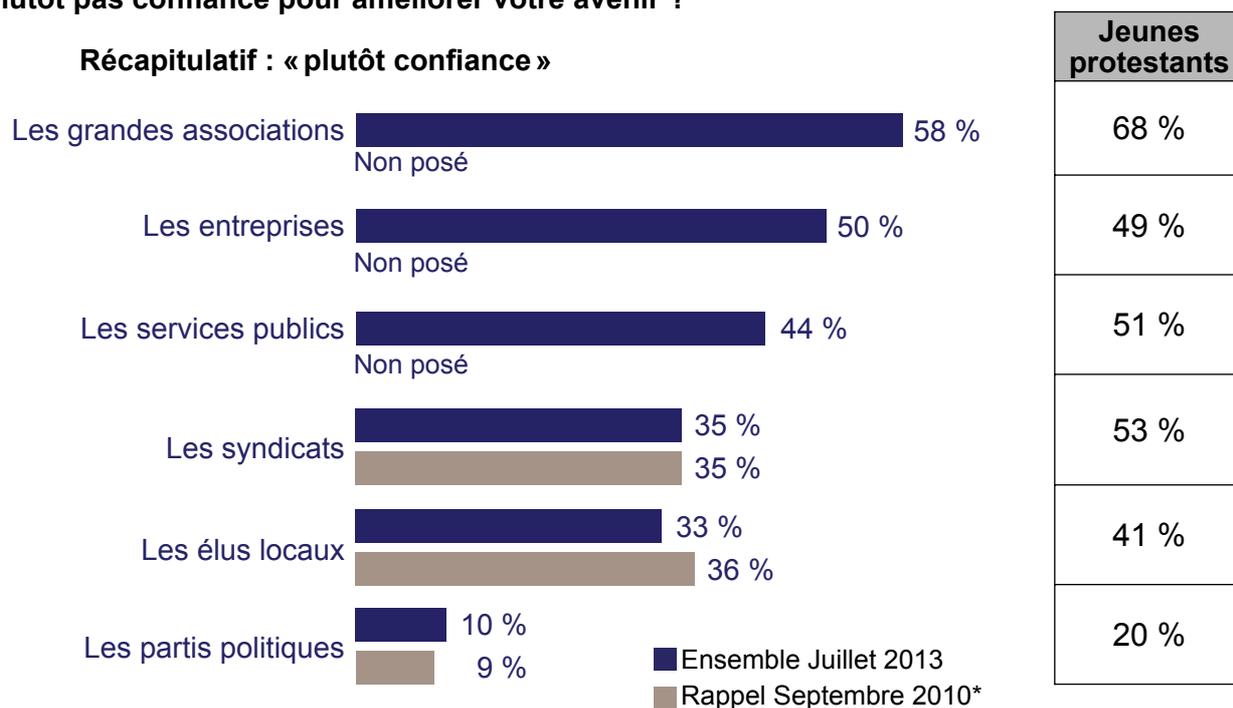
	Jeunes de 15 à 29 ans	Jeunes protestants de 15 à 29 ans
Sexe de l'interviewé(e)		
Homme	49,9	49,9
Femme	50,1	50,1
Age de l'interviewé(e)		
15-23 ans	59,5	58,3
24-29 ans	40,5	41,7
Profession de l'interviewé(e)		
Total actif	52,2	52,4
Total CSP +	6,9	6,6
Profession intermédiaire	12,6	12,7
Total CSP -	32,7	33,1
Total inactif	47,8	47,4
Statut de l'interviewé(e)		
CDI	35,8	24,8
CDD / Intérim / Stage	16,6	18,4
Niveau de diplôme		
Pas de diplôme / brevet des collèges /CAP / BEP	34,5	30,7
Bac général / Bac technique ou professionnel	26,2	22,9
Bac +2 ans, niveau bac + 2 ans /Diplôme supérieur	39,3	45,2

2. Les valeurs des jeunes de 15 à 29 ans : une époque de défiance dans laquelle les jeunes protestants font preuve d'un plus grand sentiment de confiance et d'une capacité d'engagement accrue

71 % des jeunes estiment aujourd'hui avoir « plutôt de la chance » de vivre à l'époque actuelle, soit 12 points de moins qu'en 1999, ce qui montre que malgré un certain optimisme prévalant toujours parmi la jeunesse, la période actuelle offre moins de perspectives aux forces vives de la Nation. Sur ce plan, l'opinion des jeunes protestants est sensiblement égale à celle des jeunes Français dans leur ensemble (69 %).

Dans ce contexte, certains concepts suscitent une adhésion particulière chez les jeunes : ainsi, la liberté (95 %), la responsabilité (91 %), l'égalité et la solidarité (90 %) inspirent de la sympathie à plus de 9 interviewés sur 10. Néanmoins, les temps changent et la perception de certains termes a évolué au cours des dernières décennies. Ainsi, les jeunes Français se révèlent plus en phase avec les concepts de laïcité (82 %, +45 points depuis 1988) et de morale (79 %, +18). A contrario, des termes comme « libéralisme » (58 %, -16 points depuis 1999), « socialisme » (44 %, -12), « religion » (35 %, -19) et « capitalisme » (31 %, -7 points) ont perdu en attractivité depuis une décennie – un constat qui reflète le contexte de crise dans lequel la France vit depuis plusieurs années. Les jeunes protestants se distinguent logiquement de ces tendances par un plus fort attrait pour la religion (72 % y voient un terme « sympathique »), mais également un intérêt porté plus à gauche et vers la diversité : « France Black Blanc Beur » (67 %, +19 points par rapport aux jeunes Français), « socialisme » (54 %), « capitalisme » (38 %) et « Islam » (35 %) sont autant de mots-clés qui bénéficient d'un meilleur accueil chez les jeunes protestants qu'ailleurs. Cette forme de confiance accrue des jeunes protestants se retrouve dans leur perception de différents grands acteurs de la société : ceux-ci témoignent d'un a priori presque toujours plus positif que les autres jeunes envers des institutions telles que les grandes associations (68 %, contre 58 %), les services publics (51 %, contre 44 %), les syndicats (53 %, contre 35 %) ou les partis politiques (20 %, contre 10 %).

Question : Parmi les acteurs suivants, diriez-vous que vous leur faites plutôt confiance ou plutôt pas confiance pour améliorer votre avenir ?



(*) Sondage IFOP/La lettre l'Opinion pour le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 25 août au 2 septembre 2010 auprès d'un échantillon de 1003 personnes, représentatif de la population française âgée de 16 à 30 ans.

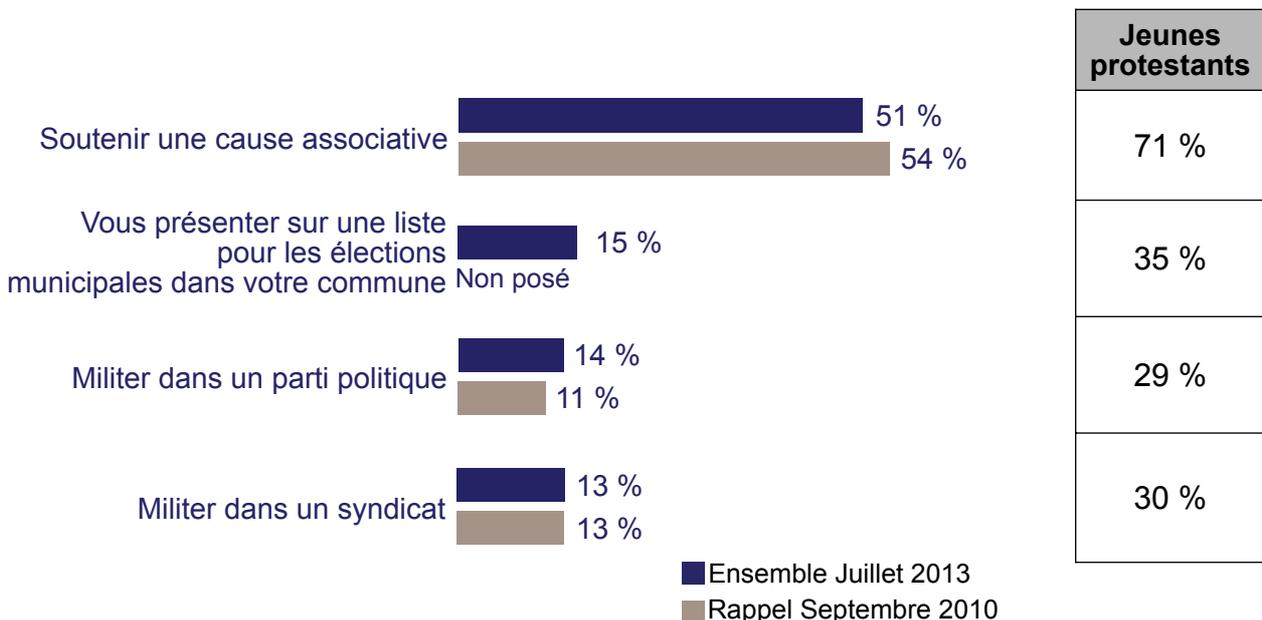
Au titre des médias consultés pour s'informer de l'actualité, si la télévision reste le vecteur le plus utilisé par les jeunes (71 %), suivie par les sites d'information sur Internet (42 %) et la radio (27 %), on observe chez les jeunes protestants un intérêt plus faible pour le média dominant (« seuls » 54 % déclarent recourir à la télévision pour s'informer) et un engouement plus fort pour la presse dans son ensemble : ceux-ci sont 5 à 6 points de plus que les autres jeunes à lire la presse quotidienne régionale (13 %), nationale (12 %) et les hebdomadaires (8 %). Sur la perception de l'objectivité des médias à traiter les grands sujets de société, tous les jeunes, protestants ou pas, sont cette fois d'accord : entre 41 et 44 % d'entre eux estiment que les médias présentent l'actualité de manière partisane et homogène, au point de nourrir une forme de pensée unique et de nuire au débat. Les thèmes jugés les plus préoccupants par les jeunes ne sont en effet pas toujours ceux qui sont les plus abordés par les médias : l'emploi (pour 51 % des jeunes, contre 39 % des jeunes protestants), le pouvoir d'achat (31 %, contre 25 %) et l'immigration (15 %, contre 25 %).

Dans ce climat de défiance, la libre expression sur les forums et sites Internet s'impose comme le meilleur moyen pour faire connaître l'opinion des jeunes aux responsables politiques (29 %) – un sentiment de « démocratie directe » qui émerge au détriment des différents engagements militants. Les jeunes protestants s'inscrivent à rebours de cette tendance puisque seuls 18 % choisiraient en priorité l'expression en ligne pour faire connaître leur opinion aux décideurs, contre 32 % qui privilégieraient les manifestations ou blocages, et 29 % l'engagement associatif. Plus spécifiquement, lorsque l'on demande aux jeunes s'ils souhaiteraient s'engager dans les prochains mois, ils optent en majorité pour le soutien à une cause associative (51 %), une perspective qui séduit beaucoup plus que le fait de se présenter aux élections municipales (15 %) ou de militer dans un parti politique (14 %) ou un syndicat (13 %). Ici encore, on observe une plus forte tendance à l'engagement de la part des jeunes protestants : pour chacune des actions proposées, ils sont 15 à 20 points de plus que les autres jeunes à se déclarer prêts à s'y impliquer.

Malgré cette disposition d'une partie de la jeunesse à s'engager que l'on vient de relever, et alors que la croyance en la capacité des individus à peser sur les événements s'était

Question : Souhaiteriez-vous vous engager dans les prochains mois pour... ?

Récapitulatif : «Total Oui»



considérablement répandue depuis une cinquantaine d'années (au point de devenir majoritaire), celle-ci recule aujourd'hui sensiblement : seuls 37 % des jeunes estiment pouvoir avoir une influence sur les destinées de la France, en score qui culminait à 59 % en 1999 et 53 % en 1988. Ces tendances se vérifient également chez les jeunes protestants, dans les mêmes ordres de grandeur.

3. Le rapport à l'emploi : des jeunes confiants dans le système de formation mais dans l'ensemble pessimistes à propos de leurs chances de réussir en France

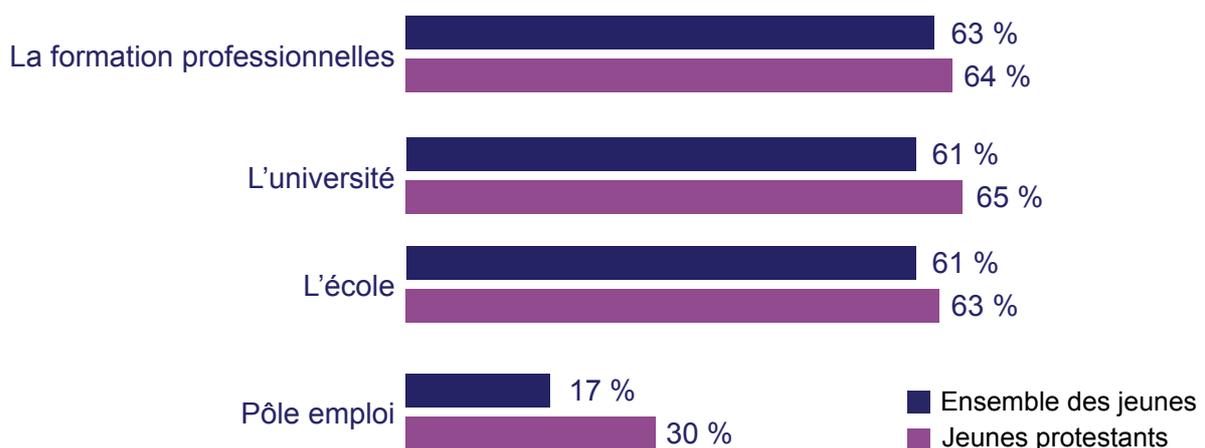
La perception de la qualité de la formation scolaire et universitaire a connu une progression sensible depuis les années 1960, mais cette dynamique semble s'être tassée depuis la fin des années 1990. A la question « Les études que vous avez faites (ou que vous faites) vous ont donné, pour réussir votre vie, une formation... ? », 71 % des jeunes (à peu près autant chez les jeunes protestants) répondent aujourd'hui en qualifiant leur formation d'excellente (16 %) ou de suffisante (55 %), quand 25 % l'estiment insuffisante, et 4 % « mauvaise ». De manière plus générale, la majorité des jeunes évalue plutôt bien le fonctionnement des institutions comme la formation professionnelle (63 % de réponses « bien »), l'université et l'école (61 % chacune) – ce qui confirme la confiance globale de la jeunesse à l'égard du système éducatif et de formation français. A l'inverse, Pôle Emploi apparaît comme une institution très décriée puisqu'elle ne fonctionne bien que pour 17 % des jeunes de 15 à 29 ans (contre 30 % chez les jeunes protestants, une population qui, comme on l'a vu, a davantage confiance dans les institutions).

Concernant plus spécifiquement les mesures du gouvernement destinées à favoriser l'emploi des jeunes, il apparaît que ces derniers sont plutôt bien informés : trois quarts d'entre eux (74 %) ont déjà entendu parler des « emplois d'avenir » et 58 % (67 % chez les jeunes protestants) des « contrats de génération ». Chez ceux qui connaissent ces dispositifs, le jugement se révèle pour le moins mitigé : 55 % des jeunes estiment que les contrats de génération sont adaptés à la situation et à leurs attentes (64 % chez les jeunes protestants), et seulement 49 % en ce qui concerne les emplois d'avenir.

Bien que le statut de fonctionnaire soit perçu par une majorité de jeunes (55 %, 59 % chez les protestants) comme le garant d'un emploi à vie, ce n'est pas cette carrière professionnelle qui les attire le plus. Contrairement à un cliché répandu, les jeunes préfèrent

Question : Diriez-vous de chacune des institutions suivantes qu'elle fonctionne très bien, assez bien, assez mal ou très mal en France... ?

Récapitulatif : «Total Bien»

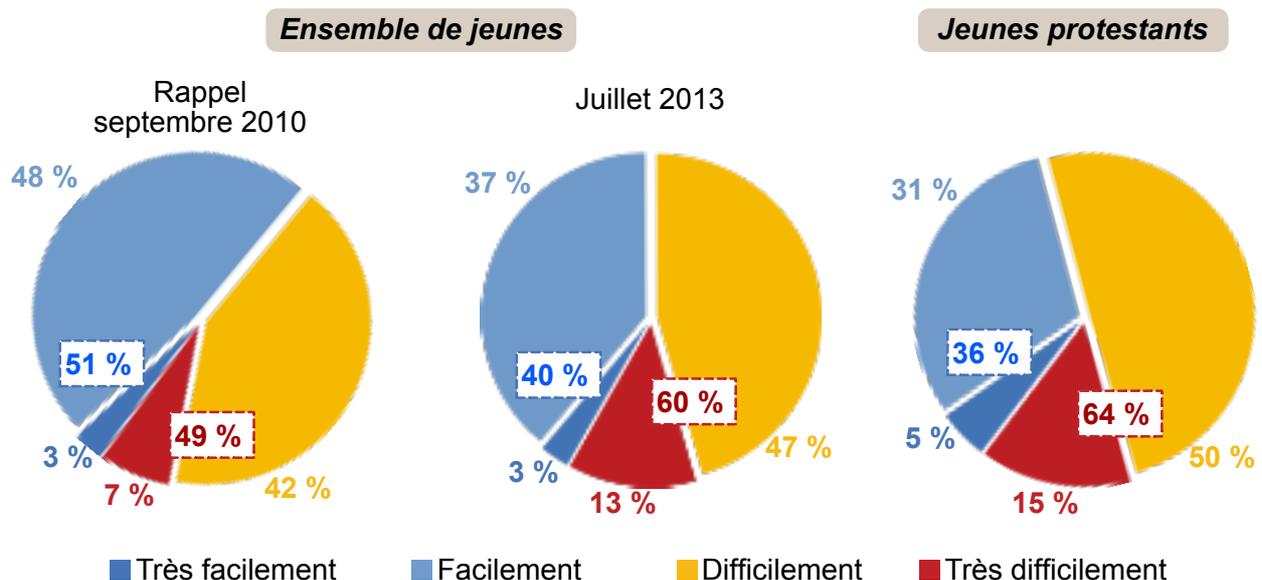


devenir indépendants/chefs d'entreprise (31 %, 35 % chez les protestants) ou salariés d'une grande entreprise privée (26 %, contre «seulement» 15 % chez les protestants) – au final, le fonctionariat n'est une aspiration professionnelle que pour un quart des jeunes (23 %, contre 26 % chez les protestants).

Dans la situation actuelle, seuls deux jeunes sur cinq déclarent s'en sortir avec leurs revenus (40 %, contre 36 % chez les jeunes protestants), soit un recul de 11 points en seulement trois ans. Cette insécurité socio-économique se dessine également au niveau de la perception des retraites puisque 95 % (88 % chez les protestants) considèrent que les jeunes ont intérêt à épargner car les pensions qu'ils toucheront seront faibles. Cette préoccupation particulière, que l'on pourrait lier au contexte de crise, s'explique également par les jeunes eux-mêmes : pour 70 % d'entre eux, leur génération est plus attachée que celle de leurs parents à l'argent ; c'est aussi le cas pour les loisirs et vacances (62 %) ainsi que la réussite professionnelle (53 %) – seul l'aspect « vie de famille » a perdu en importance (28 % considérant que leur génération y est plus attachée, contre 47 % qui affirment le contraire), du propre aveu des jeunes. A noter que ces scores sont toujours plus faibles (de 8 à 4 points) chez les jeunes protestants.

Face à cette situation, sept jeunes sur dix accepteraient de travailler ou d'étudier dans un autre pays européen que la France si l'occasion leur en était donnée, dont 32 % « certainement ». Ce chiffre est en net recul par rapport à 1988 où la moitié des jeunes affirmaient être « certains » de saisir une telle occasion. Le cliché d'une jeunesse cherchant par tous les moyens à quitter la France est donc battu en brèche. Néanmoins, cette propension à étudier ou travailler ailleurs en Europe se révèle nettement plus répandue chez les jeunes protestants : 79 %, dont 46 % de « certains », soit 14 points de plus que l'ensemble des jeunes, cette disposition à aller vivre à l'étranger apparaissant donc comme une autre « marque de fabrique » de la jeunesse protestante.

Question : Actuellement, considérez-vous que vous vous en sortez très facilement, facilement, difficilement ou très difficilement avec vos revenus ?

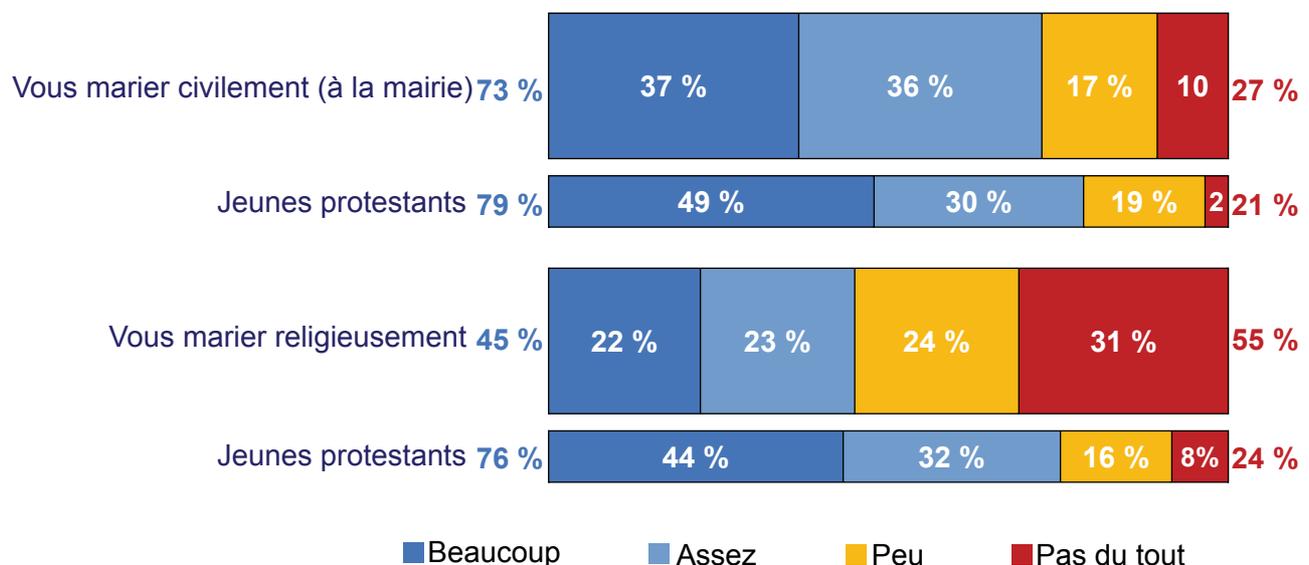


4. Le rapport à la famille et au mariage : des représentations solidement implantées

Les jeunes Français de 15 à 29 ans témoignent d'une conception plutôt traditionnelle du modèle de famille dans lequel ils ont vécu : la majorité d'entre eux a ainsi grandi dans des foyers composés de couples mariés (63 %) et au contact de leurs grands-parents, qui ont ainsi pu contribuer à leur éducation (pour 55 %). Comme on peut s'y attendre, les jeunes eux-mêmes ne sont pas majoritairement mariés, mais célibataires (à 60 %, 55 % chez les protestants). On note toutefois que la proportion de pacsés est presque aussi élevée que celle des mariés (6 %, contre 7 % – mais 12 % chez les jeunes protestants).

En pensant à l'avenir, le souhait de se marier civilement demeure très répandu chez les jeunes : il concerne 73 % d'entre eux, et jusqu'à 79 % chez les jeunes protestants. Le mariage religieux, lui, est encore souhaité par près d'un jeune sur deux (45 %) et, logiquement, par trois quarts des jeunes protestants (76 %). A titre de comparaison, le Pacs fait beaucoup moins recette puisqu'il n'est souhaité que par un tiers des jeunes interviewés. Enfin, et toujours à propos du mariage, on observe une forte propension des jeunes à envisager se marier avec une personne d'une autre religion ou d'une autre culture : si 61 % des jeunes Français sont prêts à faire ce choix, ce score atteint 79 % chez les protestants, dont on a vu précédemment qu'ils étaient plus tournés que la moyenne vers l'acceptation de la différence.

Question : Souhaiteriez-vous beaucoup, assez, peu ou pas du tout... ?



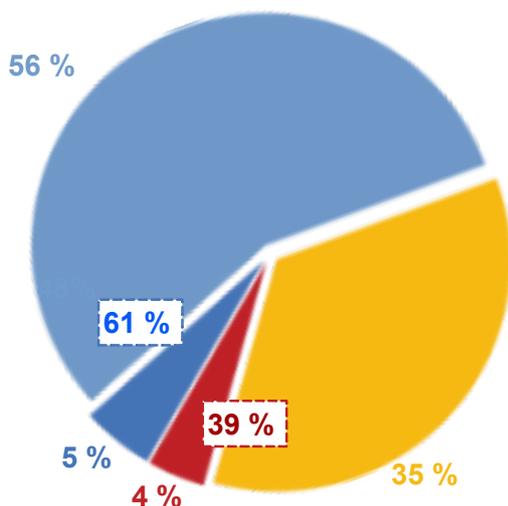
Base : question posée uniquement aux personnes n'étant pas mariées, soit 93 % de l'échantillon

Une courte minorité (48 %) de jeunes de 15 à 29 ans estime qu'il est très important que les enfants soient élevés dans une famille composée d'un père et d'une mère, alors que 52 % affirment qu'ils peuvent grandir dans d'autres types de familles (recomposées, divorcées, monoparentales) sans que cela n'ait de conséquence éducative particulière. Le résultat diffère chez les jeunes protestants, mais demeure tout aussi partagé : ils ont majoritairement tendance à donner le primat au couple père-mère (54 %), mais sont presque pour moitié à considérer que les nouveaux modèles de famille ne comportent pas de risque au niveau de l'éducation des enfants (46 %).

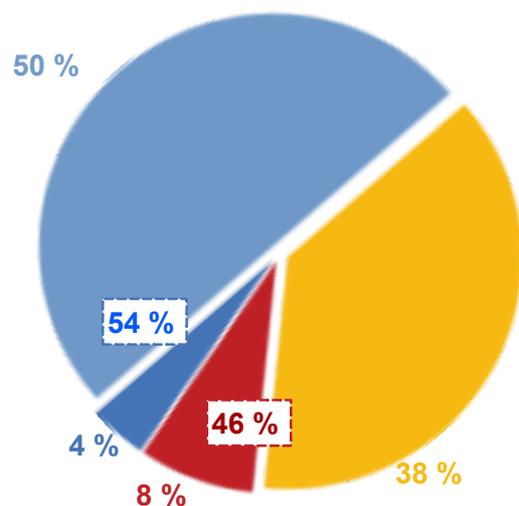
Les jeunes se sont révélés nettement favorables à la loi Taubira sur le droit au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe (61 %), les jeunes protestants étant logiquement – de par leurs valeurs – un peu plus partagés (54 %). A noter la moitié de ceux qui se sont déclarés opposés à la loi Taubira et qui ont participé à des manifestations au cours des débats (4 % des jeunes Français dans leur ensemble, et 8 % des jeunes protestants) ont vécu à cette occasion leur première grande mobilisation. Enfin, afin d'éviter les querelles de chiffres qui ont eu lieu durant les mobilisations pro et anti-mariage pour tous, 72 % des jeunes sont favorables à la création d'une instance (comprenant parlementaires, représentants du Ministère de l'Intérieur et des organisations en présence) chargée de décompter le nombre de participants aux manifestations.

Question : Concernant la loi autorisant les couples homosexuels à se marier et à avoir des enfants, vous êtes... ?

Ensemble de jeunes



Jeunes protestants



■ Favorable à cette loi et vous avez participé à une ou des manifestations pour la soutenir

■ Favorable à cette loi mais vous n'avez pas participé à une ou des manifestations pour la soutenir

■ Opposé à cette loi mais vous n'avez pas participé à une ou des manifestations pour vous y opposer

■ Opposé à cette loi et vous avez participé à une ou des manifestations pour vous y opposer

Qui sont les Associations Familiales Protestantes ?

Représente, devant l'État, les familles issues de la réforme



Mouvement familial à but général créé en 1941, membre fondateur de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) Ordonnance de 1945, loi de 1975. La Fédération Nationale des Associations Familiales Protestantes est un mouvement familial rassemblant les familles issues de la Réforme. Le mouvement familial protestant est mandaté par l'État pour promouvoir, représenter et défendre les familles qui le composent et plus largement toutes celles qui se retrouvent dans ses valeurs.

Parmi toutes les familles protestantes évangéliques

Ce sont un peu plus de 160 AFP locales dont plusieurs en outre-mer qui sur le terrain représentent et défendent les familles au sein des UDAF et autres instances publiques et agissent concrètement avec et pour les familles. La croissance se poursuit année après année, particulièrement depuis 1998 avec l'entrée vivifiante et rajeunissante d'associations issues de la mouvance évangélique, montrant combien les AFP répondent aux demandes de notre société, en s'impliquant dans de nombreux domaines : éducation, accompagnement à la conjugalité et à la parentalité, environnement, solidarité...

De nombreux partenariats...

La Fédération Nationale des Associations Familiales Protestantes travaille en liaison avec la Fédération Protestante de France et le Conseil National des Évangéliques de France avec lequel elle a signé un contrat de partenariat.

Les AFP locales sont pour plusieurs aussi membres de la fédération de l'entraide protestante ou du CNEF solidarité.



Fédération
Entraide Protestante



Fédération
protestante
de France



Ensemble, les familles issues de la Réforme sont bien plus fortes !

afp-federation.org - enqueteafp.fr